



# Billio

*Année 2018*

Bulletin communal





**Le Mot du Maire** ..... p. 1

## Informations municipales

Les élus et agents communaux..... p. 2  
Les commissions ..... p. 3 à 10  
Etat civil 2018 ..... p. 10  
Tarifs communaux ..... p. 11  
Pluviométrie ..... p. 11  
Subventions..... p. 12  
GBO - Les produits chimiques au jardin ..... p. 13  
SDIS 56..... p. 14  
ENERCON projet éolien..... p. 15 et 16

Recensement..... p. 17  
Travaux d'électrification..... p. 17  
Inscriptions sur les listes électorales..... p. 17  
Numéros des services CMC..... p. 18 et 19  
Les infos de CMC..... p. 20 à 23  
Démarches administratives..... p. 24 et 25  
Informations diverses..... p. 26  
Informations utiles ..... p. 27

## Vie communale

Retour sur la cérémonie des vœux ..... p. 28  
Soirée des nouveaux arrivants ..... p. 29  
La petite maison illuminée de Pratanigo..... p. 29  
Billio a écrit son livre ..... p. 30  
Les vendredis de l'été..... p. 31

Couleurs de Bretagne..... p. 31  
Repas du CCAS ..... p. 32  
Concours p'tit billiotais ..... p. 33  
Ecole Notre-Dame - Ecole Sainte-Anne ..... p. 34

## Vie associative

APEL du RPI Billio-Guéhenno ..... p. 35  
ABSR ..... p. 35  
L'AEP "La Montagne" ..... p. 36  
Société de chasse..... p. 36  
Petit Bolide Billiotais ..... p. 37  
Billio matériel..... p. 38

Comité des fêtes..... p. 39  
Anciens combattants ..... p. 40  
La chorale du Pays de St-Jean ..... p. 41  
Les pistons percés ..... p. 41  
Football club billiotais ..... p. 42 et 43  
Dans Tous Les Sens ..... p. 44

## Au pays de Saint-Jean

ADMR..... p. 45  
Souvenir Français ..... p. 46  
Association Don du sang ..... p. 47

La Claie sans frontières ..... p. 47  
Cercle celtique Tal-Ouz-Tal ..... p. 48  
Service culture de CMC..... p. 49

## Un peu d'histoire

La guerre 14-18 ..... p. 50 à 52

*"Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin".*



C'est avec un grand plaisir que j'écris l'introduction de votre bulletin communal.

Le conseil municipal et le personnel communal s'associent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année 2019.

L'année 2018 aura été marquée en France comme à l'étranger par de nombreuses catastrophes : inondations, incendies dévastateurs, tremblements de terre et conflits en tous genres. Il nous reste à souhaiter que 2019 soit une année plus paisible.

Au niveau européen, nous serons appelés aux urnes pour l'élection de nos députés.

En ce qui concerne notre commune vous avez pu constater que 2018 a vu de nombreux chantiers se réaliser :

- Continuité des accès PMR, peinture du pignon et de l'arrière de la mairie, installation d'une sono et d'un vidéoprojecteur à la salle communale, installation d'alarmes à la salle et au stade.
- L'entretien annuel de notre voirie.
- Le gros chantier de 2018 est l'aménagement de la troisième tranche du bourg (rue de la Forge) avec l'enfouissement des divers réseaux, la réfection des trottoirs et la sécurisation de l'entrée du bourg.

Pour terminer ce chapitre, notre carte communale a enfin été validée par le préfet.

Projets pour 2019 :

- La société ENERCON étudie un projet éolien au sud-est de la commune (la Mare aux Biches).
- Poursuite du programme des accès PMR.
- Lancement d'une étude pour notre église afin de déterminer le coût des travaux à réaliser car cela devient une priorité.

Début 2019, le recensement INSEE de notre population sera effectué.

Mes remerciements à la Commission communication pour l'élaboration de ce bulletin et pour le lancement de la Commission jeunesse que je remercie également.

Je remercie également l'ensemble des Commissions pour le travail qu'elles accomplissent toute l'année.

Remerciements aussi à nos associations et à l'ensemble des bénévoles qui donnent beaucoup pour notre collectivité, j'en profite pour féliciter la nouvelle association « Les Pistons Percés » créée en mars.

Je vous laisse à la lecture de ce bulletin.

Une nouvelle fois, que 2019 vous apporte prospérité et bonheur à vous et à vos familles.

**Votre Maire**  
**Jean-Luc GRANDIN**

## Les élus



Jean-Luc GRANDIN  
*Maire*



Isabelle BRÉHÉLIN  
*1<sup>ère</sup> adjointe*



Joël GABILLET  
*2<sup>ème</sup> adjoint*



Bruno BROUSSIER  
*Conseiller*



Yannick CARO  
*Conseiller*



Mireille GARAUD  
*Conseillère*



Christophe GOULARD  
*Conseiller*



Jean-Loïc JOUBIOUX  
*Conseiller*



Aurélie LE MOINE  
*Conseillère*



Jean-Pierre ROUSSEAU  
*Conseiller*



Jean-Yves TASTARD  
*Conseiller*

## Les agents communaux



Valérie ANGOT  
*Secrétaire de mairie*



Armel LE MERCIER  
*Agent technique*



Cindy GUILLO  
*Agent d'entretien des locaux communaux*

## Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public tous les après-midi du lundi au vendredi

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30 - 18h00

Téléphone : 02.97.42.28.18

Fax : 02.97.42.27.49

Adresse mail : [mairie.billio@wanadoo.fr](mailto:mairie.billio@wanadoo.fr)

## Représentants des élus dans les organismes extérieurs

### SDEM :

- Titulaire : Jean-Pierre ROUSSEAU
- Suppléant : Jean-Loïc JOUBIOUX

### EAU DU MORBIHAN :

- Titulaire : Joël GABILLET
- Suppléant : Mireille GARAUD

### GRAND BASSIN DE L'OUST :

- Titulaires : Christophe GOULARD, Joël GABILLET

### SIVU JOSSELIN :

- Vice-président : Jean-Luc GRANDIN, Yannick CARO

## Représentants de la commune au sein de Centre Morbihan Communauté

**Gestion des déchets :** collecte et traitement des déchets, REOM, déchèteries, Recyclerie : Jean-Luc Grandin

**Développement économique :** gestion des ZA, politique de soutien aux entreprises, politique de promotion, gestion des relations avec les associations de chefs d'entreprises, Agriculture ... : Jean-Luc Grandin

**Culture :** musique, danse, animation culturelle, Maillette ... : Isabelle Bréhélin

**Eau, énergie et environnement :** assainissement, gestion de l'eau, zones humides, bassin versant, GEMAPI, plan climat énergie, Liger, Chantiers Nature et patrimoine : Jean-Luc Grandin, Jean-Yves Tastard

**Sport :** centres aquatiques, intervention dans les écoles... : Christophe Goulard

## Les commissions

### Commission FINANCES et APPEL D'OFFRES

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Isabelle Bréhélin, Joël Gabillet, Mireille Garaud, Bruno Broussier, Jean-Yves Tastard

### Remboursement au profit de Centre Morbihan Communauté liés aux charges transférées.

	Dépenses	Recettes
Attribution de compensation	3 717.00€	
GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et risques d'inondations)	486.01€	
Transports scolaires	17 683.38€	
Voirie	4 615.42€	
Portage des repas		2 989.72€
<b>Total</b>	<b>26 501.81€</b>	<b>2 989.72€</b>
<b>Total : 23 512.09€</b>		

### BUDGET COMMUNAL / COMPTE ADMINISTRATIF 2017

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	196 802,69 €	311 911,57 €	115 108,88 €
	Investissement	118 036,93 €	77 767,12 €	-40 269,81 €
	<b>Total cumul</b>	<b>314 839,62 €</b>	<b>389 678,69 €</b>	<b>74 839,07 €</b>

### BUDGET COMMUNAL / COMPTE PRIMITIF 2018

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	245 329,74 €	335 868,73 €
	Investissement	289 952,33 €	289 952,33 €
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>535 282,07 €</b>	<b>625 821,06 €</b>

### BUDGET ASSAINISSEMENT / COMPTE ADMINISTRATIF 2017

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	16 065,23 €	7 113,66 €	-8 957,57 €
	Investissement	23 035,64 €	4 115,00 €	-18 920,64 €
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>39 100,87 €</b>	<b>11 228,66 €</b>	<b>-27 872,21 €</b>

### BUDGET ASSAINISSEMENT / COMPTE PRIMITIF 2018

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	24 888,00 €	24 888,00 €
	Investissement	30 107,00 €	30 107,00 €
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>54 995,00 €</b>	<b>54 995,00 €</b>

### BUDGET CCAS / COMPTE ADMINISTRATIF 2017

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	2 140 .00€	3 241,86 €	1 101,86 €
	Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>2 140,00 €</b>	<b>3 241,86 €</b>	<b>1 101 .86€</b>

## BUDGET CCAS / COMPTE PRIMITIF 2018

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	3 851,86 €	3 851,86 €
	Investissement		
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>3 851,86 €</b>	<b>3 851,86 €</b>

## BUDGET LOTISSEMENT / COMPTE ADMINISTRATIF 2017

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

## BUDGET LOTISSEMENT / COMPTE PRIMITIF 2018

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	90 000,00 €	90 000,00 €
	Investissement	90 000,00 €	90 000,00 €
	<b>TOTAL CUMUL</b>	<b>180 000,00 €</b>	<b>180 000,00 €</b>



## Commission URBANISME

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Joël Gabillet, Isabelle Bréhélin, Jean-Yves Tastard, Christophe Goulard, Mireille Garaud, Bruno Broussier.

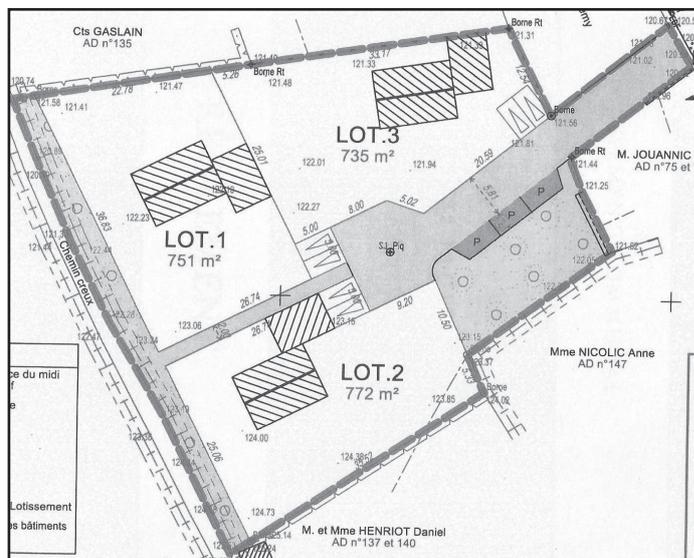
## DÉCLARATION PREALABLE 2018

Jean-Paul Mahé – Création d'ouvertures

Davy Larzillière – Installation de panneaux photovoltaïques

## PERMIS DE CONSTRUCTION 2018

Kevin Jegoux et Emmanuelle Grandin - Construction d'une habitation



## Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Jean-Loïc Joubioux

Membres élus : Isabelle Bréhélin, Jean-Pierre Rousseau, Yannick Caro, Jean-Yves Tastard

Membres non élus : Ronan Kerleau et Christophe Le Glaunec

### A la Mairie

La porte du secrétariat a été changée pour la mise en conformité pour personnes handicapées. L'entreprise Gabillet de Plaudren a réalisé les travaux pour un montant de 701.40€ TTC.



Le ravalement du pignon a été effectué par l'entreprise Voisin de Plumelec pour un montant de 2 863.99€ TTC.

### Au terrain de football



Les travaux prévus ont été réalisés : pour des raisons de sécurité des pare-ballons ont été installés derrière les buts. Ils ont été mis en place par les footballeurs. Le montant de l'achat est de 2 878.33 € TTC.

À la suite de nombreuses effractions nous avons décidé de sécuriser les lieux par une alarme anti effraction.

### A la salle communale

Nous avons mis en place une sono et un vidéoprojecteur qui sont à la disposition des associations.

L'installation de ce matériel a été réalisée par l'entreprise Philippe Bernard de Saint-Jean-Brévelay pour un montant de 3 073€ TTC.

Le vidéoprojecteur peut faire partie de la location avec la salle pour 25 euros supplémentaires.

Nous avons également subi plusieurs effractions donc la mise en place d'une alarme anti effraction devenait nécessaire. Comme pour le terrain de football cette alarme a été confiée à la société VERISURE pour un montant de 1 723.20€ TTC concernant l'installation et 134.93€ TTC mensuel concernant l'abonnement.

Les travaux de mise en conformité incendie ont été réalisés par l'entreprise BSE de Plumelec pour un montant de 1 017.60€ TTC ; en 2019 il faudra finaliser la signalétique.

### A l'église

Une rampe d'accessibilité a été installée par l'entreprise Gabillet de Plaudren pour un montant de 306.84€ TTC. Beaucoup de travaux seront à venir. Nous attendons une visite des Bâtiments de France. Plusieurs devis sont en cours pour estimer le coût des éventuels travaux. L'étude des subventions débutera par la suite.

### A la Maison des Assemblées

Les associations ont trouvé leurs repères de fonctionnement. Le bâtiment étant nouveau, il est aux normes et il n'y a donc rien à signaler.

### Toilettes publiques

Des travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont été réalisés :

- pose d'une porte PMR par l'entreprise Gabillet de Plaudren (792.40 TTC),
- dépose d'un mur par l'entreprise Xavier Daniel de Guéhenno (252. TTC),
- éclairage par l'entreprise BSE de Plumelec (457.20 TTC),
- fourniture et pose de sanitaires par l'entreprise ABP Blouin de Plumelec (1756.63).



## Commission des AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Jean-Yves Tastard

Membres élus : Isabelle Bréhélin, Mireille Garaud, Aurélie Le Moine, Bruno Broussier

La commission des affaires scolaires, élargie aux enseignantes et présidents des associations de l'école, s'est réunie le 27 septembre pour faire le point sur la rentrée et rencontrer les enseignantes du RPI.

Nous avons ainsi pu échanger avec la nouvelle institutrice de Billio et la directrice du RPI. Elles nous ont fait part de leur volonté de participer à la vie communale.

Dans la mesure de leur possibilité et bien entendu de la progression pédagogique de leur classe, elles sont prêtes à apporter leur contribution aux actions initiées par la commune. Ainsi, comme les années précédentes,

les élèves prendront une part active aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Dans le cadre du concours et de l'exposition sur les objets anciens, nous avons pu admirer le travail de recherche des élèves d'Amélie et de Maureen.

Nul doute que cette collaboration aura des répercussions sur l'image de la commune.

Nous profitons de ce bulletin pour présenter à tous les acteurs du RPI nos vœux de bonne et heureuse année 2019 et souhaitons à tous les enfants une année scolaire riche et réussie.



## Commission INFORMATION COMMUNICATION et CÉRÉMONIES

Vice-présidente : Isabelle Bréhélin

Membres : Jean-Yves Tastard, Aurélie Le Moine, Bruno Broussier - Membre non élue : Anne-Marie Tastard

L'activité de la commission Information, Communication et Cérémonies se décline en trois axes principaux :

- Le P'tit Billiotais
- Le bulletin communal
- L'organisation des cérémonies

### Nouveau logo pour la mairie

En 2018, le projet de moderniser le logo a été réalisé. Nous avons fait appel à une jeune graphiste de Saint-Jean-Brévelay, Amélie Lidec, indépendante (Unicomm). Ce projet a nécessité beaucoup de réflexion, et l'ensemble du conseil municipal a approuvé le choix de la commission. Le symbole de l'arbre a été conservé pour montrer l'attachement de la commune au monde rural et à sa qualité de vie. Le chemin rappelle les itinéraires de randonnées.

Le montant du projet s'élève à 330 euros.



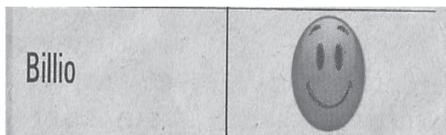
### Le site internet

Des bons points pour le site internet.

Dans la gazette du 18 mai dernier, dans un reportage concernant les sites internet des communes, le journaliste a eu « un coup de cœur » pour notre site.

#### Billio, le coup de cœur

Mais il y a aussi de très bonnes surprises émanant de secteurs plus ruraux. Et de communes de petite taille. A contrario de Lantillac, Billio affiche un site internet vraiment très plaisant. Sur la page d'accueil, très dynamique, l'essentiel de l'information est là. De l'actualité à la boîte à idées, en passant par les démarches administratives. Billio est notre coup de cœur !



Le site internet est en place depuis janvier 2017.

### Le P'tit Billiotais

Cette feuille d'information mensuelle est disponible au début de chaque mois dans le commerce du bourg, à l'accueil de la mairie et aux pépinières de Kerhello. Elle doit continuer à être distribuée dès le 1er de chaque mois. Nous demandons aux responsables d'associations de faire parvenir à la mairie les articles qu'ils souhaitent voir publier pour le 20 du mois précédent. La conception de cette feuille mensuelle ne nécessite pas que la commission se réunisse une fois par mois, Isabelle, Jean-Yves, Anne-Marie, Aurélie et Bruno, étant chargés à tour de rôle de l'élaboration du P'tit Billiotais.

### Le bulletin communal

La réalisation de ce bulletin nécessite plusieurs réunions de la commission et de nombreux échanges de mails. Il retrace la vie de la commune et des associations au cours de l'année écoulée. Des informations utiles y sont également insérées. Les conseillers municipaux en assurent la distribution.

### L'organisation des cérémonies

- Les vœux du Maire
- La soirée des nouveaux arrivants
- Les cérémonies de commémoration.

Tout au long de l'année, nous nous efforçons de prendre des photos des différentes manifestations qui se déroulent sur la commune. Elles nous permettent d'en mettre une sélection dans le bulletin et de réaliser le diaporama projeté lors des vœux.

## COMMISSION AGRICULTURE

Vice-président : Christophe Goulard - Membres : Joël Gabillet, Yannick Caro

### Grand Bassin de l'Oust

Message aux jardiniers billiotais,  
Tous les produits phytosanitaires seront interdits de vente, de détention et d'utilisation sauf les produits de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique, à partir du 1er janvier 2019 (loi Labbé).

### Carte d'identité du bassin

- Communes : 25
- population : 1810 habitants
- linéaires d'eau : 480 km
- surface totale : 39070 ha.



## Commission TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE

Vice-Président : Bruno Broussier

Membres : Jean-Yves Tastard, Aurélie Le Moine, Jean-Pierre Rousseau,

Membres non élus : Anne-Marie Tastard, Gérard Bréhélin, Gilbert Goulard, Gilbert Nio, Christophe le Glaunec, Serge Ethoré.

### Sentier de randonnée : désenclavement et liaison avec les autres communes

Comme chaque année, des membres de la commission se sont chargés du nettoyage du sentier de randonnée actuel. Par ailleurs, un groupe de travail « sentiers de randonnée » a été constitué au niveau de la communauté de communes. Pour Billio, le représentant est Jean-Yves Tastard. Ce groupe a décidé d'harmoniser la signalisation des chemins sur tout le territoire. De nouvelles pancartes, fixées sur des poteaux, seront donc installées. C'est Centre Morbihan Communauté (CMC) qui se chargera des travaux et du financement. Une décision identique a été prise pour les panneaux de départ. Nous ne savons pas quand cela interviendra pour Billio.

Par ailleurs, ce groupe de travail s'est fait une priorité de finaliser les projets en cours, particulièrement parce que cela permettra d'allonger les trajets pour favoriser la pratique du VTT. Notre commune est concernée au premier chef. Pour la liaison avec Saint-Jean-Brévelay, très facile à mettre en œuvre, des problèmes de mauvaise volonté d'acteurs nous bloquent sur lesquels nous ne pouvons pas agir pour l'instant. CMC va tenter d'engager des négociations avec nous.

Pour la liaison avec Plumelec, les choses apparaissent sous un jour bien meilleur. Des négociations positives avec les propriétaires des parcelles à traverser sont en cours et aboutiront très bientôt à des signatures. Ce sentier nécessite quelques travaux de débroussaillage et terrassement qui ne peuvent être assurés par les bénévoles de la commission. Le conseil municipal a répondu favorablement à notre demande de faire intervenir « les chantiers nature

et de réinsertion » de CMC, pour un coût raisonnable. Les choses devraient pouvoir aller très vite en fonction de leur disponibilité. Il faut souligner aussi que, pour soulager le travail bénévole, le conseil municipal a accepté de faire appel à ces mêmes chantiers pour l'entretien des parties du circuit qui ne sont pas des chemins de remembrement.

### Bonne Fontaine et four

A la fontaine nous sommes aux prises avec un problème d'envasement du lavoir. Nous allons le nettoyer et poser une bâche qui facilitera l'écoulement d'eau en empêchant les végétaux de pousser. L'entretien sera ainsi facilité. Dans un premier temps, nous avons effectué un chantier de nettoyage du site pour le débarrasser des feuilles mortes, biner et nettoyer le ruisseau.

Le four a été l'objet d'un premier chantier de nettoyage qui a permis de vérifier le bon état général de sa maçonnerie (la voûte est impeccable par ailleurs). Un travail d'enlèvement de la terre qui l'entoure va être effectué avec une mini pelle. Nous aviserons ensuite sur les suites à donner.

A noter que par ailleurs, la commission s'est largement mobilisée pour l'organisation et le déroulement du Vendredi de l'Eté et l'accueil de Couleurs de Bretagne.



## Commission EMBELLISSEMENT COMMUNAL

Vice-présidente : Mireille Garaud

Membres : Isabelle Bréhélin

Membres hors conseil : Yvonne Nio, Christophe Le Glaunec, Roseline Le Breton

Les communes de Guéhenno et de Buléon n'ayant pas organisé de concours cette année, nous avons légèrement modifié l'organisation de notre concours communal. Nous avons fait appel à deux personnes extérieures

de la commune, une de Buléon et l'autre de Plumelec pour former notre jury.

Nous les remercions ainsi que nos lauréats pour leur participation.

## Résultat du concours des maisons fleuries

### Maison avec jardin

1<sup>er</sup> Daniel et Mireille Garaud - Le Graduel

2<sup>ème</sup> Gilbert et Yvonne Nio - Kerjutel

3<sup>ème</sup> Fernand et Marie-Thérèse Le Gaillard - Kerlué

Gérard et Isabelle Bréhélin - Le Clos de la Lande

Armel et Martine Le Clere - Le Graduel

Rémy et Monique Le Callonnec - 1, rue du Laboureur

Catherine Anceaux - Kerhello

Jean-Luc et Francine Grandin - Le Roho

### Façade

1<sup>er</sup> Gérard Senan - 3, rue de la Forge

2<sup>ème</sup> Pascal et Nathalie Tamissier - 4, impasse de la Boucherie

3<sup>ème</sup> Joseph et Gisèle Gabillet - Kérivaux

Emile et Colette Tessier - 2, rue de la Fontaine

Christian et Marie-Claire Bru - 3, rue de la Fontaine

### Commerce et infrastructure d'accueil touristique

1<sup>er</sup> Jean-Yves et Anne Marie Tastard - La Haie

2<sup>ème</sup> Bar l'Oasis - 1, rue du Charron

Un coup de cœur a été attribué à Mr et Mme Paumier de Kerlué. Ce prix a été décerné par le jury lors de son passage, sans que ces personnes se soient inscrites.



## Commission des CCAS

Président : Jean-Luc Grandin

Isabelle Bréhélin, Mireille Garaud, Yannick Caro, Aurélie Le Moine

Membre non élue : Monique Le Callonnec

Le CCAS vote son propre budget. Les recettes sont composées essentiellement des rentrées des fermages et d'une partie des sommes versées au titre des concessions. Une

subvention du budget principal est versée tous les ans. Les dépenses sont liées au paiement du repas des aînés.

## COMMISSION VOIRIE - COMMISSION CHEMINS D'EXPLOITATION

Vice-président voirie : Joël Gabillet

Vice-président chemins d'exploitation : Yannick Caro

Membres : Christophe Goulard, Jean-Loïc Joubioux, Jean-Pierre Rousseau, Bruno Broussier.

Pour 2018, les travaux retenus par la commission sont les suivants :

- La Gréee Maréchal,
- Du Collé vers Château Merlet,
- Lestréha au niveau de la rivière,
- Le Graduel vers le Roho,

Ceci pour un montant de 36 000€ HT

### Elagage

Comme tous les ans, nous demandons aux riverains de procéder à l'élagage des arbres en bordure de la voirie ; ceci pour éviter une dégradation prématurée de nos routes et tous dommages pouvant être occasionnés aux camions ou aux cars scolaires. De plus sur certaines portions de routes, cela devient même dangereux. Si

rien n'est fait, nous serons amenés à faire appel à des entreprises spécialisées, ce qui impliquerait une prise en charge par les riverains concernés. Car les propriétaires des terrains sur lesquels poussent les arbres sont responsables des dommages que leur présence peut occasionner (art 20 du code rural).

L'entretien est aussi nécessaire pour garantir le bon fonctionnement des réseaux de téléphone et d'électricité.

Nous remercions tous ceux qui réalisent déjà cet élagage et les encourageons à poursuivre cet effort.

D'autre part, nous constatons des dépôts sauvages de tontes de pelouse et autres produits dans les fossés et chemins d'exploitation, ceci est dommageable et pourrait nous amener à prendre des sanctions.



## COMMISSION JEUNESSE

Vice président : Maxime Gendron

Membres : Arthur Hoëllard, Benjamin Hoëllard, Corentin Preteseille, Jérémy Gabillet, Mathis Goulard, Yaëlle Loric, Briec Le Moine et Agathe Tarreau.

Le 23 mars dernier, la commission jeunesse a pris ses fonctions. Neufs Billiotais se sont engagés pour une durée de deux ans. Ils sont âgés de 8 à 14 ans.

Ces jeunes sont bien décidés à participer au travail de la commission et les idées ne manquent pas. "Leurs propositions devront être raisonnables" a souligné Jean-Luc Grandin.

Le 8 mai, ils ont participé à la cérémonie et, en octobre, les aînés ont pu admirer la jolie décoration des tables au repas du CCAS. Les enfants se sont joints aux convives afin de partager le dessert.

Actuellement, ils s'affairent à la fabrication d'une boîte à livres. Ils sont encore à la recherche de livres. Si vous en avez qui encombrant vos étagères, vous pouvez les déposer en mairie.



Quatre tuteurs encadrent ces jeunes : Isabelle Bréhélin, Aurélie Le Moine, Anne-Marie et Jean-Yves Tastard.



## Commission FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Jean-Pierre Rousseau

Membres : Aurélie Le Moine, Jean-Yves Tastard, Bruno Broussier, Jean-Loïc Joubioux

Grand prix de PLUMEEC / Trophée CENTRE MORBIHAN.

La commune de Billio a à cœur de participer aux événements sportifs et est profondément attachée au cyclisme, qu'il soit amateur ou professionnel.



Merci aux organisateurs de nous donner la chance d'être présents à ces épreuves.

L'année 2019 peut être exceptionnelle. Nous sommes sur la liste des prétendants au départ de la "classique Morbihan", 25 équipes internationales, 175 concurrentes espérées.



## Etat civil 2018



### TOUS NOS VŒUX DE BIENVENUE

11 avril Laureline RENAUD née à Vannes

07 décembre Erwann STEPHANT né à Vannes



### TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

30 novembre Virginie MENAGE et Karine LAHEURTE



### TOUTES NOS CONDOLEANCES

15 janvier Claude, Jean, Marie, Ferdinand LE GAL

03 février Emmanuel, Joseph, Marie ETIENNE

16 avril Yves, André, Henri, Marie ROLLAND

21 avril Sylvie, Marie, Odette GUILLO née LE NIVET

15 octobre Germaine, Marie, Ange GUILLO née GUILLAUME



## Tarifs communaux 2019

### SALLE COMMUNALE

	PETITE SALLE		GRANDE SALLE			
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE		HORS COMMUNE	
			été	hiver	été	hiver
<b>2 REPAS</b>	120,00 €	190,00 €	155,00 €	200,00 €	220,00 €	285,00 €
<b>1 REPAS</b>	80,00 €	130,00 €	120,00 €	150,00 €	190,00 €	245,00 €
<b>VIN D'HONNEUR</b>	35,00 €	65,00 €	55,00 €	75,00 €	100,00 €	115,00 €
<b>RÉUNION A BUT LUCRATIF</b>	50,00 €	120,00 €	85,00 €	110,00 €	170,00 €	205,00 €

Caution 500,00 euros

25 euros supplémentaires pour la location du vidéoprojecteur et de l'écran

Période hivernale du 1er octobre au 31 mars

### PARTICIPATION AU RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

> 1600 €

### CONCESSION CIMETIÈRE

> 15 ans : 60 €

> 30 ans : 120 €

### CONCESSION COLUMBARIUM

> 5 ans : 150 €

> 15 ans : 250 €

> 30 ans : 500 €

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT

> 65 € pour l'abonnement

> 1.90 €/m<sup>3</sup> pour la consommation



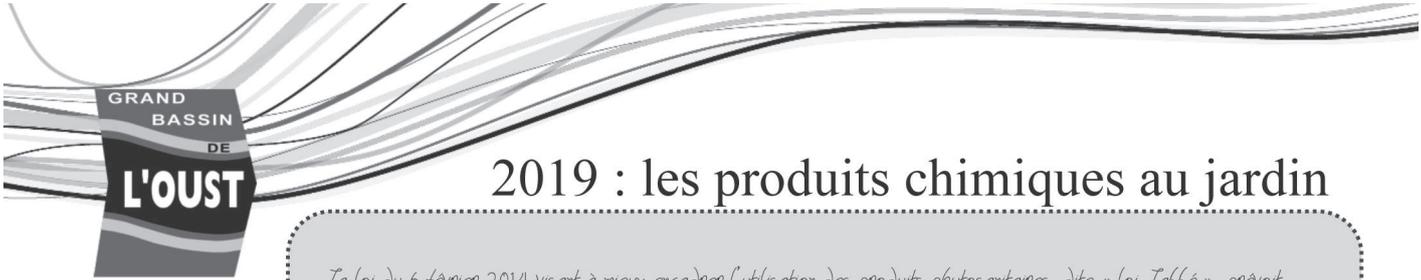
## Pluviométrie de la commune de Billio

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	111	58	104	294	108	228	67	135
Février	88	19	56	294	86	123	136	98
Mars	19	32	118	85	28	126	72	170
Avril	5	181	107	91	84	40	35	66
Mai	67	58	76	57	66	51	85	87
Juin	72	97	49	42	27	93	48	83
Juillet	44	63	54	67	69	10	50	79
Août	127	76	19	139	118	24	46	29
Septembre	49	89	18	13	90	30	92	19
Octobre	71	170	176	93	51	38	48	67
Novembre	47	121	109	212	141	120	54	151
Décembre	204	251	223	77	126	35	163	167
<b>Total annuel</b>	<b>904</b>	<b>1185</b>	<b>1109</b>	<b>1473</b>	<b>994</b>	<b>918</b>	<b>896</b>	<b>1151</b>

## Subventions aux associations

*Après étude des demandes de subvention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a autorisé le mandatement des subventions suivantes pour l'exercice 2018.*

Bénéficiaire	Montant de la subvention
Association Collège Saint-Louis	125.00€
Le Souvenir Français	20.00€
ADMR	70.00€
ACAD	70.00€
Secourisme au pays de la Claie (participation formation de secours)	137.50€
ABSR	100.00€
Gym Danse Brévelaise	46.00€
La Ligue Contre le Cancer	80.00€
L'île aux enfants	599.84€
Ogec Guéhenno (participation fonctionnement)	7 626.36€
Ogec Billio (participation fonctionnement)	3 256.88€
Ogec Billio (participation fonctionnement cantine)	7 000.00€
APEL Billio Guéhenno (participation voyage)	300.00€
APEL Billio Guéhenno (participation arbre Noël)	255.00€
<b>Total : 19 686.58 €</b>	



## 2019 : les produits chimiques au jardin



*La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de bio contrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.*

**Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.**

✓ **Le vente de pesticides dans les jardinerie ne se fait déjà plus en libre-service**

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est déjà plus autorisée depuis le 1er janvier 2017. Ces produits sont en vitrine et délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1er janvier 2019, les pesticides seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Les communes du territoire sont déjà dans cette démarche puisque les produits chimiques sont interdits sur les espaces communaux depuis janvier 2017 (à l'exception des cimetières et des terrains de foot et selon certains critères).



### Petit rappel

**Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, ...).**

**Depuis le 1er janvier 2017**, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (ne sont pas concernés les produits labélisés AB et les produits de biocontrôle).

Dans le cadre du programme d'actions du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust visant à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant, notre commune participe à cette démarche en suivant les conseils des techniciens de la structure : formation des agents communaux, participation à des démonstrations sur les techniques alternatives, plan de gestion différenciée, aménagements du bourg, acceptation des plantes spontanées, fleurissement des pieds de mûr, organisation de journées éco-citoyennes, sensibilisation des habitants...

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie !  
Vous aussi en tant que citoyen et habitant de la commune !  
Pour cela, jardinons et entretenons nos espaces au naturel !



**Pour plus d'informations :**  
**Syndicat Mixte du Grand Bassin**

## VOUS AVEZ BESOIN D'EUX ... ILS ONT BESOIN DE VOUS



La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de Billio vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de Plumelec.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions. A noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.



Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de Plumelec recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ces missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre de Plumelec, le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

**« Un engagement important, au service des autres ».**

### **RENSEIGNEMENTS :**

Auprès du centre de secours :  
 Chef de centre de Plumelec: Olivier Merlet au 06 32 63 13 53  
 Mail : plumelc@sdis56.fr

### **Auprès de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours :**

Adresse du site internet : [www.sdis56.fr](http://www.sdis56.fr)  
 SDIS 56 – 40 rue Jean JAURES – PIBS – CP 62 – 56038 – Vannes Cedex  
 Service du développement du volontariat : Chantal CASSAGNE au 02 97 54 56 25  
 Mail : [cchassagne@sdis56.fr](mailto:cchassagne@sdis56.fr)

## La société ENERCON étudie un projet éolien au sud-est de la commune.

ENERCON est un spécialiste reconnu dans le domaine de l'éolien depuis plus de 30 ans, qui fabrique, installe et exploite des éoliennes de grande puissance. La société est installée en France depuis 2004 et est l'un des leaders sur le marché des constructeurs avec plus de 1 700 éoliennes installées. Elle emploie plus de 800 personnes en France dont 150 dans l'Ouest. En Bretagne, elle a déjà construit 40 % des éoliennes dont celles de Crédin, Campénéac, Larré, Saint-Allouestre... Elle est partenaire du lycée Fulgence Bienvenue de Loudéac, pour une formation de BTS en maintenance des systèmes éoliens.



(C) ENERCON GmbH

Un responsable de projet est dédié au développement du projet éolien. Il s'appuie sur les expertises faites en interne mais également sur les bureaux d'études extérieurs et indépendants pour mener à bien la définition du projet. Il suit ensuite l'instruction des autorisations administratives requises pour construire le parc éolien.

### Pourquoi un projet éolien sur ce territoire ?

La Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que les énergies renouvelables représentent 40% de la production d'électricité en 2030 (contre 17,5% en 2015).

La France s'est fixé un objectif de 23% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique, dont 25 000 MW d'éolien (y compris 6 000 MW en mer). Pour répondre à cet objectif, la région Bretagne a décidé et par l'intermédiaire de son Pacte Electrique et dans son Schéma Régional Eolien, d'augmenter sa part d'énergie éolienne à 1 800 MW à l'horizon 2020. La commune de Billio figure en zone favorable de ce schéma.

### Où se situe la zone d'étude ?

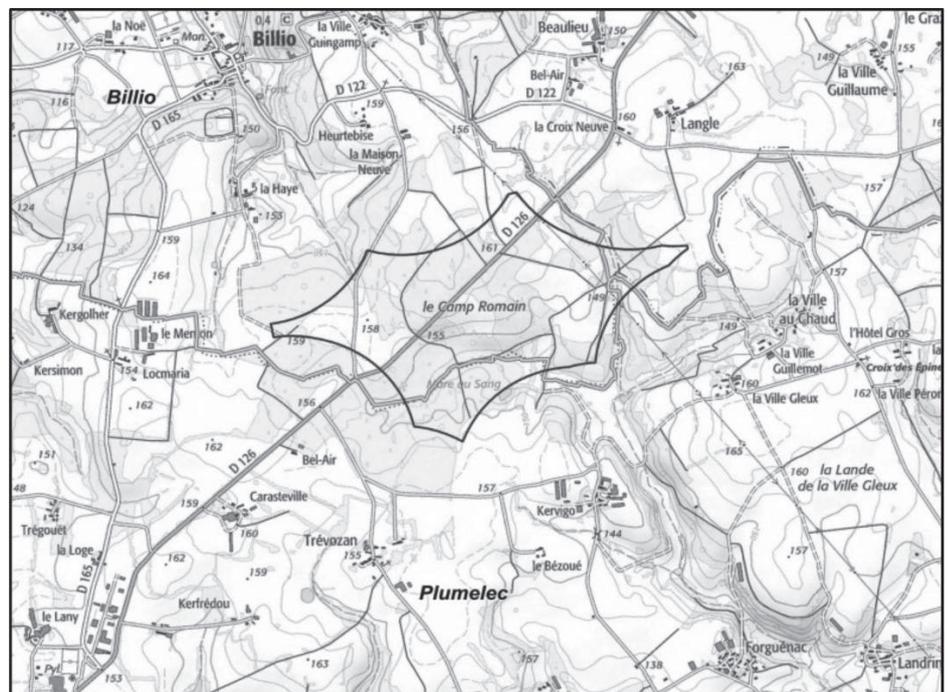
La zone d'étude délimitée en bleue sur la carte ci-jointe, se situe principalement sur la commune de Billio sur le secteur du « Camp Romain » de part et d'autre de la RD 126 au sud-est de la commune en limite avec les communes de Cruguel et Plumelec. Dès 2012, la commune de Billio a délibéré favorablement pour la mise en place d'une Zone de Développement Eolien sur ce secteur.

La zone d'implantation potentielle a été définie en fonction de critères précis, propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m des habitations
- Une bonne exposition au vent dominant
- Un positionnement des éoliennes

au plus près des routes existantes

- Un raccordement au réseau électrique possible
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation



## Les études et expertises en cours.

### L'étude sur le milieu humain

#### Les habitations

Une distance de 500 mètres minimum a été retenue par rapport à toutes les maisons.

#### L'acoustique

Une campagne de mesures acoustiques va être réalisée au premier semestre 2019. Pour ce faire, des micros vont être installés pour mesurer le bruit existant, afin de pouvoir simuler par la suite les émissions sonores des éoliennes.

Le bureau d'études pourra ensuite proposer l'implantation la plus adaptée au site pour respecter les riverains et la réglementation.



*Appareil de mesure des niveaux sonores*

Suite à la mise en service du parc éolien, une nouvelle étude acoustique sera réalisée afin de vérifier sa conformité avec la réglementation.

#### Le paysage

L'implantation d'éoliennes fait l'objet d'analyses paysagères dont le but est de mettre en évidence les qualités paysagères, recenser et hiérarchiser les sensibilités patrimoniales. Cette analyse permettra de proposer différents scénarios

d'implantation tout en veillant à intégrer au mieux les éoliennes dans le paysage.

L'étude paysagère se base sur plusieurs aires d'études en prenant en compte plusieurs critères :

- Les lignes de relief, les boisements
- Le patrimoine culturel et touristique
- Les lieux de vie
- Les projets et parcs éoliens aux alentours, les lignes électriques, les châteaux d'eau, etc...

### L'étude environnementale

L'étude sur la faune et la flore est en cours de réalisation par des spécialistes indépendant et se déroule sur un cycle biologique complet. Cette étude a pour but de :

- Recenser et localiser les zones naturelles sensibles du secteur
- Réaliser un inventaire de terrain des espèces végétales et animales (plantes, oiseaux, chauves-souris,...)
- Analyser les fonctionnalités écologiques du secteur



*Escargot de Quimper*

### Information sur le projet.

Une exposition sur le déroulement d'un projet éolien et la zone d'étude retenue a eu lieu du 10 au 14 décembre 2018 en mairie. Des représentants de la société Enercon ont également pu répondre aux questions de la population.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le responsable de projet :

Guillaume Le Toullec - Tél : 02.23.30.61.11

2 avenue de la Marionnaise, 35131 Chartres de Bretagne [www.enercon.de/fr/home/](http://www.enercon.de/fr/home/)

## Recensement

Vous allez être recensé(e) entre le 17 janvier et le 16 février 2019. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Pour faciliter son travail, il vous sera demandé de répondre rapidement à l'enquête après son passage.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.



Orlane Lantrin



## Energie : Travaux d'électrification

A Kerhello, le remplacement des poteaux EDF vétustes a été effectué la semaine du 12 au 17 novembre.

La rue de la Forge a bénéficié de l'enfouissement des

lignes EDF et Télécom, ceci dans la continuité des travaux d'embellissement de la commune. Jean-Pierre Rousseau, représentant du SDEM, a suivi les travaux.



## Inscriptions sur les listes électorales

Conformément à la réforme votée en 2016, un Répertoire Electoral Unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

**A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.** En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin.

**Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen qui auront lieu le 26 mai, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.**

**Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.**

### Ce qui change pour les Français résidant à l'étranger

A compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins, qu'ils soient nationaux ou locaux.

S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire sur [service-public.fr](http://service-public.fr) : inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour.



Numéros des services de CMC COMMUNICABLES AU PUBLIC			
Services	Informations	Lieu du service	Téléphone
<b>ACTION SOCIALE</b> Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	Le CIAS gère un S.A.A.D. (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées ou après une hospitalisation et/ou sur prescription médicale pour les personnes domiciliées sur notre territoire d'intervention ( <u>communes</u> : Baud - Guénin - Melrand-Pluméliau Bieuzy - St Barthélémy). Les aides à domicile peuvent aider à l'hygiène/repas/accompagner dans les sorties/faire le ménage/entretenir le linge/faire les courses/aux démarches administratives.	Baud	02 97 08 00 10
<b>ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)</b>	Pour les communes de Bieuzy -Baud - Evellys - Guénin - La Chapelle Neuve - Melrand - Plumelin - St Barthélémy -----	Antenne de Baud	02 97 51 00 61
	Pour les communes de Bignan - Billio - Buléon-Locminé - Moréac - Moustoir Ac - St Allouestre - St Jean Brevelay	----- Antenne de St-Jean-Brévelay	----- 02 97 60 63 48
<b>CULTURE</b>  Ecole de musique et de danse  Ecole de musique  ----- Animation Culturelle :  Christèle DENIS  -----  Géraldine GUEGAN	Former des musiciens et des danseurs en vue d'une pratique amateur et permettre l'acquisition d'une autonomie dans la pratique artistique choisie. Partager avec les enfants, adolescents et adultes le goût et le plaisir de pratiquer une activité artistique en groupe et contribuer à vivre ensemble.  ----- Organisation de manifestations culturelles (ateliers créatifs, ateliers participatifs dans le cadre de résidences d'artistes, festival contes en scène, concours de peinture couleurs de Bretagne)  ----- Réservation de salles, dans le cadre d'organisations de manifestations évenementielles, en lien avec des entreprises, associations, particuliers. Organisation de spectacles et de l'activité culturelle dans la salle Communautaire et sur le territoire.	Baud	02 97 51 15 24
		Locminé	02 97 44 26 42
		----- La Maillette Locminé	----- 02 22 07 30 03
		----- La Maillette Locminé	----- 02 22 07 30 00
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b> Service Développement Economique	Conseille et accompagne les porteurs de projets, les entreprises. Gère les zones d'activités, les pépinières d'entreprises et les ateliers relais.  Le Pass Commerce et Artisanat : CMC a pour objectif de soutenir les entrepreneurs de son territoire via un accompagnement. Il s'agit d'une subvention accordée pour des projets de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'entreprises commerciales ou artisanales.	Locminé	02 97 44 22 58 (Accueil)

## Numéros des services de CMC COMMUNICABLES AU PUBLIC

Services	Informations	Lieu du service	Téléphone
<b>DECHETS</b> Service déchets	Gestion des enlèvements des ordures ménagères et du tri sélectif (Eco gestion)	St-Jean-Brévelay	02 97 60 43 42 (Accueil)
----- Déchèteries :	Pour toutes réclamations par mail à <a href="mailto:tri@cmc.bzh">tri@cmc.bzh</a> ou par téléphone	Melrand Moréac Naizin Pluméliau St-Jean-Brévelay	02 97 28 80 84 02 97 61 67 30 02.97.39.84.29 02 97 51 98 35 02 97 60 42 29
----- Recyclerie Le Grenier	Collecte et vente d'objets revalorisés. Ouverture au public : - Mercredi et samedi : 10h - 12h / 14h - 18h30 - Vendredi : 14h - 18h30	Locminé	02 97 44 29 67
<b>ENFANCE JEUNESSE</b>	Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME)	Baud	02 97 51 02 19
Pôle Enfance jeunesse	----- Accueil de Loisirs Multi-Accueil - La Passerelle RIPAME LAEP	Locminé	02 97 69 57 80
	----- Multi-Accueil - Les Plum 'mignons	Pluméliau	02 97 08 57 66
	----- Multi-Accueil - La Claie de l'Eveil RIPAME	St-Jean-Brévelay	02 97 67 82 86 02 97 60 19 14
	----- LAEP «Petite Bulle»	sur les 4 sites du territoire	02 97 51 02 19
<b>EMPLOI – FORMATION</b> Espace Rural Emploi Formation (EREF)	L'EREF est un espace d'informations, de documentation et de suivi individualisé dans le domaine de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle. Il est au service des habitants du territoire quels que soient leur âge et leur statut (jeunes, demandeurs d'emploi, salariés, bénéficiaires du RSA, employeurs publics ou privés...)	Locminé	02 97 44 29 65
<b>PISCINES</b> Aqua'lud Baud (en cours de construction)		Locminé	02 97 69 21 60
<b>TOURISME</b> Office de tourisme	Accueille et informe les touristes	Locminé	02 97 60 49 06
----- Service tourisme	Développement et aménagement touristique (Entretiens, créations de sentiers de randonnées - mise en valeur du petit patrimoine - Conseils aux porteurs de projet - hébergement touristique – restaurateurs - Taxes de séjours).	Baud	02 97 39 17 09 (accueil)
<b>TRANSPORT SCOLAIRE</b> Service Transport Scolaire	Transports scolaires des élèves primaires et secondaires sur les circuits organisés par Centre Morbihan Communauté .	Baud	02 97 39 11 81

## Les infos de Centre Morbihan Communauté

### SERVICE DECHETS

L'Eco-Gestion est le nouveau système de collecte des déchets qui va être mis en place sur l'ensemble du territoire. L'objectif de l'Eco-Gestion est de rendre les usagers acteurs et responsables de leur production de déchets. Depuis cet été, après Pluméliaou en 2016, la commune de Baud est équipée du nouveau système de collecte des déchets. Après une phase de travaux débutée en juin, les habitants ont pu utiliser les nouveaux conteneurs mis en place sur l'ensemble de la commune. Les conteneurs de tri (emballages, verre et papier) sont en accès libre. En revanche, pour les ordures ménagères, les habitants ont



reçu une carte électronique qui permet de déverrouiller l'ouverture du conteneur et ainsi déposer leur sac d'ordures ménagères. L'objectif est d'inciter les habitants à réduire leurs ordures ménagères et trier plus. En effet, chaque point de collecte est équipé au minimum d'un conteneur d'ordures ménagères et d'un conteneur pour les embal-

lages. D'ici la fin de l'année 2018, les communes de Saint-Barthélémy, Saint-Jean-Brévelay, Bignan et Saint-Allouestre seront également équipées de ce nouveau système. Pour le reste du territoire, la mise en place est échelonnée jusqu'en 2020.



### LES PROJETS A VENIR



#### Construction d'un pôle tertiaire - Locminé

Phase travaux : Début des travaux novembre 2017, fin des travaux avril 2019

#### Construction d'une gendarmerie - Baud

Phase travaux : Début des travaux mars 2018, fin des travaux juillet 2019

#### Construction d'une MAM - Bignan

Phase travaux : Début des travaux septembre 2018, fin des travaux juin 2019

#### Construction d'un Centre Aquatique - Baud

Phase travaux : Début des travaux février 2019

#### Requalification de la zone de Kerjoie - Bignan

Phase travaux : Début des travaux mars 2019

#### Construction d'une déchèterie - Bignan

Phase travaux : Début des travaux septembre 2019, fin des travaux sept. 2020



### MULTI-ACCUEIL DE PLUMELIAU :

### « C'EST LA RENTREE ! »

Situé au 25 rue des Marguerites, le Multi-Accueil les «Plum'mignons» a ouvert ses portes le lundi 3 septembre. D'une capacité de 18 places (bientôt 24), les enfants sont pris en charge à partir de 10 semaines jusqu'aux 3 ans révolus. Le service répond aux besoins des familles que ce soit en accueil régulier, occasionnel, ou d'urgence en fonction des critères d'admission. L'équipe est composée d' Anne : directrice et infirmière puéricultrice, de Johanne : éducatrice de jeunes enfants, de Maëlle et Maéva : auxiliaires de puériculture et de Stéphanie, Estelle et Claire en tant qu'accompagnants spécialisés petite enfance.



#### Multi-Accueil les Plum'mignons

Ouvert de 7h30 à 19h - du lundi au vendredi

2 mois à 3 ans révolus

25 rue des Marguerites - 56930 Pluméliaou

Tél.: 02 97 08 57 66 - multiaccueilplumeliaou@cmc.bzh

## A VENIR A LA MAILLETTE

### Ven. 8 fév. 2019 - 20h30

«Diriaoù» - Collectif ARP  
 Concert - 5 harpes jouent Kristen Noguès  
 Durée : 1h15 - Spectacle assis - gradins  
 Tarifs : adultes : 9€ / enfant -12ans : 5€ / Famille : 18€

### Ven. 8 mars 2019 - 20h30

«Vies de Papiers» - Cie La Bande Passante  
 Théâtre de papier  
 Spectacle tout public à partir de 11ans  
 Spectacle assis - gradins  
 Durée : 1h20 - Tarif unique de 5€

### Ven. 6 avril 2019 - 20h30

«Foly Jazzy» - Liane Foly  
 Concert - musique - Organisé par Yaka Breizh Productions  
 Tout public - Spectacle assis - gradins/chaises  
 Tarifs : 35€/39€ (réservations auprès de Yaka Breizh Productions)

### Ven. 26 avril 2019 - 20h30

«Les Ogres de Barback» - Concert - musique  
 Tout public - Spectacle assis/debout  
 Durée : 1h30  
 Tarifs : Normal : 26,00€ / Réduit : 22,00€ / Guichet : 28,00€



## FERMETURE DE LA PISCINE DE BAUD

En ce début de saison 2018/2019, la piscine intercommunale de Baud a définitivement fermé ses portes afin d'être déconstruite et de laisser place à un nouvel espace aquatique adapté aux besoins de la population.

Les travaux de construction du nouveau centre aquatique de Baud débuteront très prochainement. Son ouverture est prévue fin 2020.

Les agents travaillant dans l'ancienne piscine de Baud ont intégré l'équipe d'Aqua'lud. La quasi-totalité des activités qui se déroulaient à la piscine de Baud sont également proposées à Aqua'lud. Toutes les écoles primaires communau-

taires effectuant leurs séances de natation scolaires à Baud ainsi que la plupart des activités associatives viennent dorénavant à Aqua'lud.

Aujourd'hui, ce sont près de 610 créneaux de natation scolaire (45 minutes) qui sont proposés contre 530 l'année dernière. Concernant les associations, les clubs de natation et de triathlon disposaient précédemment de 6h hebdomadaires ; cette année ce sont 16h de bassin qui leur sont réservées (natation, plongée, nage avec palmes et triathlon).\*

(\* Seuls les entraînements de tir sur cible et de nage avec des monopalmes en carbone ne se dérouleront pas à Locminé car les bassins ne sont pas en carrelage (risques de perforation du liner).



## OUVERTURE : CENTRE AQUATIQUE DE BAUD



La nouvelle structure se situera sur la commune de Baud (derrière l'emplacement de l'actuelle piscine). Elle sera composée d'un bassin sportif (profondeur maximum 3,50 mètres), d'un bassin ludique (profondeur maximum 1,30

mètre), d'une pataugeoire, d'une terrasse minérale et de jeux aquatiques. Ce projet a été initié par Baud Communauté qui souhaitait bâtir une nouvelle piscine en raison de l'usure importante de la charpente et de la dégradation du bassin de la piscine actuelle. Porté désormais par Centre Morbihan Communauté, il verra le jour fin 2020. Coût estimé des travaux hors taxes, démolition de la piscine actuelle et préparation du terrain : 6 388 700 € HT.

### Horaires Aqua'lud à Locminé

#### Période scolaire

Lundi et jeudi : 12h15 à 13h15  
 Mardi et vendredi : 18h à 21h  
 Mercredi : 15h30 à 19h  
 Samedi : 14h30 à 18h30  
 Dimanche et jours fériés : 9h à 12h30

#### Vacances scolaires

Lundi et jeudi : 12h à 13h15 - 14h30 à 19h  
 Mardi et vendredi : 14h30 à 21h  
 Mercredi : 14h30 à 19h  
 Samedi : 14h30 à 19h  
 Dimanche : 9h à 12h30

## QU'EST-CE QUE LA TAXE DE SEJOUR ?

La taxe de séjour a été instituée par la loi du 13 avril 1910 en France. Elle est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales. Le produit de la taxe doit être affecté à toutes les dépenses destinées à favoriser le développement des activités et la fréquentation touristique d'un territoire.

La taxe de séjour a été instaurée au réel **sur le territoire de Centre Morbihan Communauté au 1er janvier 2018**. Elle est perçue à l'année civile. La taxe de séjour est payée en addition au coût de la nuitée par toutes les personnes séjournant dans une location à titre onéreux. Les hébergeurs ont un rôle d'intermédiaires **car ils collectent la taxe de séjour auprès de leurs clients et la reversent à Centre Morbihan Communauté chaque semestre**.

### Quels changements en 2019 ?

- **Les hébergements non classés ou en attente de classement (hormis les hébergements de plein air) feront l'objet d'un tarif proportionnel au prix de la nuitée.** Le pourcentage adopté par Centre Morbihan Communauté est de 3,5% (délibération du Conseil Communautaire du 28-06-2018).
- **Les équivalences tarifaires seront supprimées** (correspondances entre labels et étoiles). Les hébergements uniquement labellisés (épis, clés...) seront considérés comme non classés et seront soumis au calcul avec le pourcentage.
- **Les plateformes intermédiaires de paiement devront collecter et reverser la taxe de séjour à Centre Morbihan Communauté.**
- **Un site internet de télédéclaration** permettra aux hébergeurs d'effectuer leur déclaration de taxe de séjour à Centre Morbihan Communauté.

### Tarifs 2019

Catégories d'hébergement	Tarif par personne et par nuitée
Palaces	4 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,70 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,60 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,30 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€

**Pour les hébergements non-classés (en étoiles) ou en attente de classement, le tarif de la taxe de séjour s'élèvera à 3,5% du tarif de la nuitée par personne.**

#### Rappel important

Selon les articles L.324-1-1 et d.324-1-1 du code du tourisme, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes doit en avoir préalablement fait la déclaration à la mairie de la commune où est situé l'hébergement. Formulaire CERFA n° 13566\*02 pour les chambres d'hôtes et n° 14004\*01 pour les meublés et les gîtes.

#### Renseignements

Centre Morbihan Communauté - Service Tourisme  
 Chemin de Kermarec CS70035 56150 BAUD  
 Tél. : 02 97 39 17 09  
[taxedesejour@centre-morbihan-communaute.bzh](mailto:taxedesejour@centre-morbihan-communaute.bzh)  
[www.centre-morbihan-communaute.bzh](http://www.centre-morbihan-communaute.bzh)

## Localisation des services

La fusion a impliqué une réorganisation territoriale. Les élus ont souhaité positionner sur le territoire les services de Centre Morbihan Communauté avec, en ligne de mire, la proximité et les compétences.

Objectif : structurer le territoire pour que l'intercommunalité devienne un pivot de la gestion locale de proximité, tout en garantissant les services attendus par les habitants. Les services sont répartis sur le territoire autour de 3 pôles géographiques : Baud, St-Jean-Brévelay et Locminé. Plus d'infos sur le site de CMC [www.centremorbihancommunaute.bzh](http://www.centremorbihancommunaute.bzh)

**Pôle géographique de Baud** : antenne du SPANC, antenne technique, direction du Centre Intercommunal d'Action Sociale, autorisation droit des sols, transports scolaires, direction tourisme. Contact : 02 97 39 17 09

**Pôle géographique de Saint-Jean-Brévelay** : direction environnement déchets, direction du SPANC, antenne technique, portage des repas. Contact : 02 97 60 43 42

**Pôle géographique de Locminé** : siège administratif, développement économique, direction des services techniques. Contact : 02 97 44 22 58



## Permanences à la maison de services publics de Saint-Jean-Brévelay

### Nouveau à partir de janvier 2019

-Possibilité d'avoir une aide pour les démarches administratives : CAF, MSA, CPAM, CARSAT, PÔLE EMPLOI, ANTS (sur rendez-vous au : 02.97.60.43.42)

-Possibilité d'avoir une aide pour les autorisations du droit des sols : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme... (sur rendez-vous au 02.9744.22.58)

**Mission locale** : le 2ème vendredi du mois de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous au : 02.97.25.38.35)

**Huissier de Justice** : le vendredi de 11h00 à 12h00 (sur rendez-vous au : 02.97.75.60.89)

**ADIL** : Le 4ème lundi du mois de 13h45 à 17h00 (sur rendez-vous au : 02.97.47.02.30)

**SOLHA** : Le 1er mardi du mois de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous au : 02.97.40.96.96)

**Espace Info Energie** : (sur rendez-vous au : 02.97.27.95.39)

**Espaces autonomie seniors** : (sur rendez-vous au 02.97.25.35.37)



## A l'automne 2019 : mise en place du nouveau mode de collecte

Centre Morbihan Communauté a fait le choix d'œuvrer en faveur de l'environnement et de l'exemplarité en décidant de moderniser son service de collecte et de rendre les habitants acteurs d'une gestion raisonnée des déchets. Pour cela, le nouveau mode de collecte des déchets sera mis en place à l'automne 2019 sur la commune de Billio.

Il s'agit de passer d'une collecte en porte à porte à une collecte en points d'apport volontaire. Ainsi les bacs 750L d'ordures ménagères vont progressivement être remplacés par des points de collecte collectifs équipés de conteneurs enterrés, semi-enterrés et aériens de 5m3.

Afin de faciliter le tri, chaque point est composé au minimum d'un conteneur d'ordures ménagères et d'un conteneur d'emballages et une partie sera aussi équipée d'un conteneur à verre et d'un conteneur à papier.

Chaque habitant viendra déposer ses déchets dans les conteneurs au point d'apport volontaire :

Pour cela, chaque foyer recevra sa carte Éco-logique qui

permet d'ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères. Les conteneurs de tri (emballages, verre, papier) restent en accès libre.

Pour la distribution des cartes, des personnes mandatées par Centre Morbihan Communauté passeront dans les foyers et des permanences seront également assurées en mairie. Ce sera l'occasion de remettre une carte à chaque foyer et également d'expliquer le nouveau fonctionnement du service de collecte.

Un point sur les emballages

Aujourd'hui, le geste de tri est simplifié, plus de questions à se poser : tous les emballages se trient sur Centre Morbihan Communauté. Ainsi en plus des bouteilles et flacons plastiques, cartonnets, briques, conserves, canettes... vous pouvez déposer tous les pots, barquettes, films et sacs plastiques dans les conteneurs d'emballages. Un guide du tri est à votre disposition en mairie, dans les locaux ou sur le site internet de Centre Morbihan Communauté.

## Démarches administratives

### Délivrance d'un passeport

#### MAJEUR

• 1 photo d'identité couleur : récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, aux normes en vigueur, à **effectuer de préférence chez le photographe**, rien sur la tête, pas de lunettes, le visage doit être dégagé, il ne faut pas sourire (ne pas la découper).

• 1 justificatif de domicile : **récent** (avec adresse précise) soit : Facture d'eau, Facture de gaz, Facture d'électricité, de téléphone, Attestation d'assurance de la résidence principale, quittance de loyer non manuscrite, Avis d'imposition ou certificat de non-imposition.

Pour les **majeurs vivant chez leurs parents** (ou personnes hébergées) :

Demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie à **compléter et signer par l'hébergeant**.

+ Justificatif de domicile récent de l'hébergeant,  
+ Un justificatif au nom de l'hébergé (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, courrier mutuelle ou C.P.A.M., attestation de carte vitale et pour les + de 25 ans avis d'imposition ou certificat de non-imposition),  
+ La carte d'identité de l'hébergeant.

• 1 extrait avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance **de - de 3 mois (si la carte d'identité ou le passeport sont périmés depuis plus de 5 ans)**.

Dans tous les cas : **Il faut obligatoirement connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents et leur nationalité** afin de remplir le CERFA.

• Si mariage récent, pour les femmes, copie de l'acte de mariage.

• Votre carte d'identité.

Si pas de passeport ni de carte d'identité, vous devez fournir 1 document avec photo :

Permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale...

Dans certains cas (ex : parents de l'intéressé(e) nés à l'étranger), un certificat de nationalité française sera demandé.

En cas d'utilisation d'un **nom d'usage** (femme divorcée), fournir le jugement de divorce mentionnant ce cas.

• L'ancien passeport. (Le cas échéant : remplir une déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie).

• **86 euros en timbres fiscaux** à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

#### MINEUR

**L'enfant de 12 ans et + doit être présent.**

Il faut apporter les mêmes pièces que pour un majeur et rajouter :

- **la pièce d'identité du parent présent** pour la constitution du passeport,
- **le livret de famille,**
- **acte de naissance si pas de carte d'identité ou de passeport.**

Timbres fiscaux : **17 euros** jusqu'à 15 ans ; **42 euros** de 15 ans inclus à 18 ans, à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

**Si résidence alternée :**

- un justificatif de domicile de chaque parent.
- ainsi que la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

#### MAIRIES LES PLUS PROCHES

Mairie de Malestroit sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.75.11.75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mairie de Locminé sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.60.00.37 lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00, mercredi uniquement les semaines impaires de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 16h30

Mairie de Vannes sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.01.61.60 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h15 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Ploërmel sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.73.57.98 du mardi au jeudi après-midi de 14h00 à 16h30 - Le vendredi de 9h00 à 11h30

Mairie de Sérent sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.75.93.57 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

### **Délivrance d'une carte nationale d'identité**

Une nouvelle réforme relative aux cartes nationales d'identité est entrée en vigueur le 1er décembre 2016. Elle s'inscrit dans le cadre du « Plan Préfectures Nouvelle Génération » qui vise à inscrire les préfectures dans l'avenir des territoires en repensant les missions et mobilisant les nouvelles technologies.

Depuis le 1er décembre, une phase d'expérimentation de ce nouveau dispositif est opérante en région Bretagne pour les cartes nationales d'identité (CNI) et ceci avant la généralisation de mode opératoire à compter de mars 2017 où la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

#### **Ce qui changera pour vous :**

- La commune de Billio ne délivrera plus de CNI. Vous devez vous rendre dans les mairies les plus proches équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité (Malestroit, Locminé, Vannes, Ploërmel).

**La commune la plus proche est la mairie de Locminé. Il est utile de prendre un rendez-vous au 02.97.60.00.37 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30.**

- Vous avez la possibilité, pour gagner du temps, de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie. Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel seront effectuées la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.

Les objectifs de cette nouvelle carte : faire des économies, lutter contre la fraude documentaire pour protéger les gens, l'économie, les particuliers et la société, et éviter les usurpations d'identité.



### **PACS : nouveauté depuis le 1er novembre 2017**

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle a transféré à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de PACS. Cette disposition s'applique depuis le 1er novembre 2017.

#### **Qui peut se pacser ?**

Les futurs partenaires

- Doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays)
- Doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions)
- Ne doivent pas être mariés ou déjà pacés
- Ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

#### **Où faire la démarche ?**

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser à la mairie à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune. Les partenaires qui ont leur résidence à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Tout enregistrement de PACS se fera sur rendez-vous une fois le dossier complet.



### **Recensement militaire**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Le maire leur remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans. Se munir de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### **Délivrance d'une autorisation de sortie de territoire**

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire sera à nouveau demandée pour toute sortie du territoire français pour un mineur non accompagné d'au moins un de ses parents. L'autorisation sera faite par le biais d'un imprimé CERFA téléchargeable sur internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement.

Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.

## Informations diverses

### EMPLOI DU FEU

Un arrêté préfectoral du 28 juin 1993 fixe diverses mesures de prévention contre les incendies et prévoit notamment les périodes durant lesquelles l'emploi du feu est réglementé. Chacun doit prendre des précautions nécessaires et de bon sens.

- JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE : interdiction absolue (article 3)
- JANVIER – FEVRIER – NOVEMBRE – DECEMBRE : autorisé aux propriétaires ou leurs ayants droit à l'intérieur de leur propriété et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations et landes (article 2)
- MARS – AVRIL – MAI – JUIN – OCTOBRE : autorisé avec obligation de déclaration préalable en mairie, au plus tard deux jours avant la mise à feu (article 7)2

### REGLES A APPLIQUER ENTRE VOISINS

Suite à plusieurs demandes en mairie, nous vous rappelons les horaires à respecter pour la réalisation de travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (arrêté préfectoral).

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

### CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons doit être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE POSTE

### Saint-Jean-Brévelay

Lundi	9h-12h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h
Samedi	9h-12h

### Plumelec

Lundi	14h-17h
Mardi	14h30-17h
Mercredi	14h-17h
Jeudi	fermé
Vendredi	14h-17h
Samedi	9h-12h

### Guéhenno

Lundi	9h-12h
Mardi	9h-12h 14h30-17h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h 14h-17h
Vendredi	9h-12h
Samedi	9h-12h

Pour toute question concernant :  
Le courrier, merci d'appeler le 3631  
La banque postale le 3639

Distributeur de billets en façade du bureau de poste de Locminé disponible 7/7 24/24



## Déchèterie de Brénolo au 1<sup>er</sup> février 2018

La déchèterie est ouverte aux habitants et aux professionnels de Centre Morbihan Communauté.

### Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-12h30	14h00-18h00
Mardi	8h30-12h30	14h00-18h00
Mercredi	8h30-12h30	14h00-18h00
Jeudi		fermé
Vendredi	8h30-12h30	14h00-18h00
Samedi	8h30-12h30	14h00-18h00

### Déchets acceptés

Tous les déchets, sauf l'amiante, les produits explosifs...

### Tarifs pour les professionnels

8€ pour les déchets verts
10€ pour les gravats
15€ pour le bois
15€ pour le tout venant

La déchèterie de Brénolo se situe sur la commune de Saint-Jean-Brévelay. Tél : 02 97 60 42 29



## Informations utiles

### **Horaires d'ouverture de la mairie**

Lundi et vendredi : de 13h30 à 17h00  
Mardi, mercredi, jeudi : de 13h30 à 18h00  
Secrétaire : Madame Valérie Angot  
Téléphone : 02 97 42 28 18 - Fax : 02 97 42 27 49  
e-mail : mairie.billio@wanadoo.fr

### **Centre Morbihan communauté**

Pôle géographique de Baud tél : 02 97 39 17 09  
Pôle géographique de St-Jean-Brévelay tél : 02 97 60 43 42  
Pôle géographique de Locminé tél : 02 97 44 22 58

### **Perception**

4 rue Yves le Thiès- 56500 Locminé  
(Ordures ménagères) Tél. : 02 97 60 03 97

### **Sapeurs-pompiers** : Tél. : 18

Centres d'Incendie et de Secours de Plumelec et Saint-Jean -Brévelay

### **Gendarmerie** : Tél. : 02 97 60 30 02 ou le 17

24 Rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay  
Jours d'ouverture : mercredi de 14h à 18h  
et samedi de 9h à 12h.

### **Urgences médicales, SAMU** : Tél. : 15

Appel d'urgences européen (ou depuis un portable) : 112  
(l'appel est transféré ensuite au service local compétent)

### **Services de garde**

Médecin : 02 97 68 42 42  
Pharmacie : 3237

### **Centre Anti-poison**

Tél. : 02 99 59 22 22

### **Enfance maltraitée** : Tél. : 119

### **Centre Médico Social**

26 rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay  
Vous pourrez rencontrer sur rendez-vous une assistante sociale, la puéricultrice ou le médecin de la protection maternelle et infantile.  
Tél. : 02 97 60 47 27 - Fax : 02 97 60 41 97

### **Association Cantonale d'Aide à Domicile**

Siège à la Maison de Services  
27 rue de Rennes, Saint-Jean-Brévelay  
Tél. : 02 97 60 13 03

### **Service de soins à domicile**

Association d'Aide en Milieu Rural  
Foyer Logement « La Peupleraie »  
1, rue du Capitaine Marianne - Plumelec  
Tél. : 02 97 42 30 05 OU 06 88 87 52 24  
Présidente : Gisèle Etienne

### **Ecole « Notre-Dame »**

Rue des écoliers  
56420 Billio  
Tél. : 02 97 42 32 56

### **Ecole « Sainte-Anne »**

2 rue du Stade  
56420 Guéhenno  
Tél : 02 97 42 20 05

### **Presbytère :**

Plumelec Tél. : 02 97 42 24 34  
Relais à Billio : Yolande Danet tél : 02 97 42 28 41  
Gilbert Goulard Tél. : 02 97 42 33 04

### **Presse :**

#### **Ouest France :**

Patrick Lelem - Tel : 06 78 80 08 64  
Adresse mail : patrick.lelem@orange.fr

#### **Le télégramme :**

Anouk Parrot - Tél : 07 70 10 93 22  
Adresse mail : anoukrimasson@orange.fr

#### **La Gazette**

Catherine Destom Bottin - Tél : 06 70 07 15 67

### **Funerariums**

Plumelec : 02 97 42 37 65  
Josselin : 02 97 22 30 84  
Radenac : 02 97 22 48 01

### **Accueil Emplois Services**

Maison des associations : 1 place de l'église - Plumelec  
Tél. : 02 97 42 30 93

### **Préfecture**

10 bis Place du Général De Gaulle  
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX  
Tél. : 02 97 54 84 00

### **Sous-Préfecture**

Place Aristide Briand - 56300 PONTIVY  
Tél. : 02 97 25 00 08

### **Centre Départemental des Impôts Vannes Golfe**

13 Av. St Symphorien - 56000 VANNES  
Tél. : 02 97 01 50 50

### **Pôle Emploi**

1 rue Kristen Noguès – ZA Porhz Rouz - 56300 PONTIVY  
Tél. : 39 49

### **EDF – dépannage 24h/24**

Tél. : 08 10 33 31 56

### **SAUR**

Service clientèle / dépannage : 0 811 460 311

### **Orange**

Tél. 3900 (service client gratuit)

## Retour sur la cérémonie des vœux 2018



Isabelle Bréhélin a ouvert la cérémonie des vœux devant une salle comble. Après avoir remercié les associations billiotaises et leurs bénévoles pour leur dévouement, elle a laissé la parole à Jean-Luc Grandin qui a fait le point sur les travaux réalisés en 2017. Il nous a ensuite présenté le projet principal de 2018, à savoir l'aménagement de la

troisième tranche du bourg.



La cérémonie est également l'occasion de féliciter les récents médaillés du travail : Marcel Etienne de Pratanigo, Paul Guillaume de Ty Guern et Cécile Le Glaunec de la rue de la Forge. Tous les trois se sont vu remettre panier garni et fleurs.



## Soirée des nouveaux arrivants

La soirée des nouveaux arrivants et nouveaux-nés s'est déroulée le vendredi 09 mars à la salle communale.

Jean-Luc Grandin les a accueillis par un « bienvenue chez vous » et leur a présenté la commune.

La présence des présidents d'associations accompagnés de leurs bénévoles a permis aux nouveaux Billiotais de découvrir les festivités de l'année. Ils ont bien sûr été incités à les rejoindre.

Après la remise d'un petit cadeau, la soirée s'est poursuivie par la présentation d'un diaporama et s'est terminée par le verre de l'amitié.



### Nouveaux arrivants

Mme Carine Viroulaud - Résidence de la Hutte  
 Mrs Jordan Robin et François Garçon - Pratanigo  
 M. Olivier Gabrielli et Mlle Jennifer Bina - Kergan  
 M. et Mme Brunet Boris - Lestréha  
 Mlle Hamon Céline et Arthur Loric - Lestréha

### Nouveaux-nés

Hugo Objois-Etienne - La Maison Neuve  
 Adrien Caro - La Ville Guingamp



## La petite maison illuminée de Pratanigo

Nous avons débuté il y a plus de 15 ans quand nous étions chez nos parents avec quelques petites guirlandes et autres décors. Au fur et à mesure, nous avons accumulé du matériel et voilà le résultat.

Lors des visites, nous sommes heureux de voir la joie dans les yeux des enfants mais aussi des plus grands. Nous voulons que l'esprit de Noël perdure et que notre petite commune soit dynamique.

Les illuminations se sont déroulées du 1er décembre au 6 janvier. Vous êtes venus nombreux apprécier la magie de Noël et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 2ème édition.

François et Jordan



## Billio a écrit son histoire

A l'origine de ce projet, Roland Allain, alors directeur de l'école Notre-Dame de Billio, et ses élèves. Avec l'aide de l'écrivain Michel Priziac, ils se lancent à la découverte de la toponymie locale. Isabelle Bréhélin les a tout de suite rejoints dans cette démarche.

Une ambition se dessine : pourquoi ne pas écrire un livre sur Billio qui raconterait son histoire ?

Les recherches sont lancées : appel aux témoignages, recherche de photos anciennes et de différents documents sur la commune. Il a fallu partir à la rencontre de nos aînés, un travail de longue haleine, mais très enrichissant.

Avec l'aide d'un noyau de personnes, le projet prend forme. Un an et demi plus tard, le 05 janvier 2017 marquera la parution officielle de « Billio Histoire et patrimoine ».



C'est à la salle communale que le livre est présenté aux Billiotais, mais pas que... Une centaine de personnes se sont présentées, venues de Billio, Buléon, Guéhenno, Sérent, Séné, Vannes... tout au long d'un bel après-midi qui a permis aux visiteurs d'échanger leurs souvenirs et des morceaux d'histoires vécues en commun.

A notre grande surprise, 179 livres se sont vendus dans le weekend ! Nous avons fait imprimer 400 ouvrages, aujourd'hui il reste 80 exemplaires disponibles à la vente.



### **Pratique :**

En vente au bar l'Oasis et la mairie.

Tarif : 18 euros

## Les vendredis de l'été

### La vielle, l'accordéon et le rire en gallo

Le 24 août, Les Vendredis de l'été proposés par CMC ont accueilli, à Billio, le duo Willy Richard à la vielle et Stévan Vincendeau à l'accordéon ainsi que Daniel Robert, virtuose des contes en gallo. La vielle vraiment surprenante, alliée à l'effcience de l'accordéon, a concocté des mélodies qui ont envoûté le public. Quant au conteur Daniel Robert, il a littéralement « plié de rire » son auditoire, du début à la fin de son show. D'emblée s'est installée entre lui et le public gallésant présent une complicité qui a produit une étonnante dynamique où l'on a vu des réponses à ses blagues fusant de l'assistance et lui

saisissant la balle au bond pour mieux repartir. Il y avait tant de plaisir dans le public que l'on en venait à plaindre ceux qui n'étaient pas venus !

En effet, cette superbe soirée s'accompagne d'un regret : il y a eu moins de monde qu'à l'accoutumée. Deux explications possibles : la peur de ne pas comprendre le gallo, ou plutôt, et c'est la plus plausible, la température avait brusquement chuté depuis deux jours et la météo s'annonçait vraiment très incertaine.

*Catherine Destom-Bottin (La Gazette)*



## Couleurs de Bretagne

Le dimanche 9 septembre la commune de Billio accueillait pour la troisième fois Couleurs de Bretagne.

Couleurs de Bretagne, c'est une association qui organise avec les communes de la Région des concours de peinture et de dessin. Tous les âges, toutes les techniques et tous les niveaux sont acceptés.

61 peintres amateurs ou professionnels se sont donc présentés aux inscriptions ce dimanche matin, dont 19 enfants. « C'est un chiffre en hausse » a précisé Jean-Pierre Védrine, président de l'association.

Les membres de la commission culture étaient présents pour accompagner les artistes aux quatre coins de la commune pour les aider à trouver le meilleur paysage, le plus beau monument.

Sous un soleil radieux, les Billiotais sont venus nombreux admirer les toiles et encourager les artistes.



Nous remercions les membres du jury :

Anne-Marie Tastard, Dominique Gallopin, Marcelle Allieux et Catherine Allain, qui se sont bien volontiers prêtées au jeu, et qui, selon leurs dires, ont pu admirer de très jolies peintures.



## Repas du CCAS

# "Accordéon et danses pour la journée du CCAS"

Le rendez-vous est désormais pris : le deuxième dimanche d'octobre, les aînés de 65 et plus, accompagnés de leurs conjoints, se sont réunis à la salle communale pour le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

**Les nouveaux arrivants :** Hervé Le Gal, Martine Gambier, Suzanne Le Moine

*Les doyens de l'assemblée :  
Anne-Marie Grandin  
et Rémi Le Callonnec,  
âgés respectivement de 93 et 89 ans.*



*L'animation  
offerte  
par Yolande  
Kervarrec  
a connu  
un gros succès*



*Une soixantaine de personnes a répondu présent à l'invitation.*

# Concours p'tit billiotais C'ETAIT QUOI CA ? CA SERVAIT A QUOI CA ?

## La machine à remonter le temps

« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut pas savoir où il va ». Une centaine de Billiotais a fait sienne cette maxime le 16 décembre en venant visiter l'exposition sur les objets anciens à la salle communale.

Cette exposition sur la vie courante des années 30/60 était l'aboutissement d'une idée née, il y a un an, dans la tête d'un membre de la commission municipale « Information Communication » : faire un concours, inspiré de l'ancien concours Ouest France, sur la reconnaissance d'objets anciens photographiés chaque mois dans le P'tit Billiotais.



Tout de suite nous avons vu que nombre de Billiotais se prenaient au jeu et que le but affiché de ce concours, à savoir « créer du dialogue social et favoriser un échange inter-générationnel » était déjà atteint.

Il ne restait plus qu'à dérouler la pellicule et trouver une idée pour rendre attractive

la remise des récompenses. C'est tout naturellement que la commission a approuvé l'idée d'une exposition d'objets anciens émise par Jean-Yves Tastard, d'autant plus que celui-ci mettait à disposition sa collection personnelle (merci à Jean-Yves et Anne-Marie pour leur investissement).



Cerise sur le gâteau, deux partenaires ont répondu avec empressement à notre sollicitation. D'une part Gérard Senan, en

acceptant non seulement d'ouvrir sa forge mais aussi en allumant le foyer permettant ainsi aux visiteurs de battre sur l'enclume le fer quand il est chaud. D'autre part les élèves du cycle 2 et du cycle 3 du RPI Billio Guéhenno et leurs enseignantes, en préparant respectivement des panneaux sur les punitions, les jeux de cour de récréation, l'uniforme, et des textes sur l'évolution de l'écriture et des témoignages de personnes scolarisées à cette époque.



Nous adressons nos plus vifs remerciements à Gérard et au RPI.

Les résultats ont dépassé nos espérances. C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli près d'un tiers de la population de la commune à cette exposition. Les félicitations des uns et des autres, l'air ravi et les sourires de tous ont été notre meilleure récompense et nous laissent à penser que le travail de la commission tout au long de l'année pour faire vivre le P'tit Billiotais n'est pas vain.

Vous attendez sûrement une autre animation pour cette année. Nous sommes preneurs d'idées, n'hésitez pas à nous en donner.

### Résultats du concours

Nombre de participants : 24

- 1<sup>er</sup> prix Annick Thomas
- 2<sup>ème</sup> prix Gérard Trégaro
- 3<sup>ème</sup> prix Noë Blanchard  
(jeune de Guéhenno, élève du RPI en classe à Billio)
- 4<sup>ème</sup> prix Marcel Etienne
- 5<sup>ème</sup> prix Gilbert Nio



# Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

## Présentation

A la rentrée 2018, une soixantaine d'élèves sont inscrits au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Billio-Guéhenno. Pour cette nouvelle année scolaire, Maureene HUIBAN a fait sa première rentrée à l'école Notre-Dame de Billio en tant qu'enseignante dans la classe de CM1-CM2. Tout au long de l'année scolaire, les élèves vont travailler autour du thème de la musique avec les enseignantes de l'école mais également à l'aide d'un dumiste de l'association Dans Tous les Sens, qui interviendra dans les trois classes du RPI.

### Anglais renforcé

A compter de cette année scolaire, un enseignement renforcé de l'anglais sera proposé au RPI de la petite section jusqu'au CM2. Ce projet pédagogique, qui vient s'intégrer dans le projet d'établissement, permettra à l'ensemble des élèves du RPI de travailler quotidiennement des structures langagières anglaises intégrées dans les cours donnés en français.

### LE RPI

PS – MS – GS : 30 élèves

(LANTRIN Jeanne, assistée de BERTHO Lydie et HUBERT Camille)

CP – CE1 – CE2 : 17 élèves (ROUILLARD Amélie)

CM1 – CM2 : 13 élèves (HUIBAN Maureene)

Jeanne LANTRIN assure la direction du RPI Billio-Guéhenno. Vous pouvez rencontrer la directrice sur rendez-vous, en dehors des horaires de classe.

### LA CANTINE

Le prestataire du restaurant scolaire est la société RESTORIA. Mme Cindy GUILLO est agent de restauration à l'école Notre-Dame ; elle est employée par l'OGEC et s'occupe de la cantine. Le coût du repas est de 2,90 €. Sites internet : [www.restoria.fr](http://www.restoria.fr) et [www.radislatoque.fr](http://www.radislatoque.fr)

### CONTACTS

Site internet :

<https://rpibillioguehenno.wixsite.com/ecole>

Page Facebook : Ecoles du RPI Billio-Guéhenno

Téléphone : 02 97 42 20 05 ou 02 97 42 32 56

Mail : [eco56.nd.billio@e-c.bzh](mailto:eco56.nd.billio@e-c.bzh)

## Les activités de l'école

### Culturelles

Chaque année scolaire, l'équipe éducative de l'école est attachée à faire vivre aux élèves des sorties culturelles. Les élèves de chaque cycle se rendent une fois à l'année au cinéma de Locminé. Les plus jeunes se rendent tous les quinze jours à la Bibliothèque de Guéhenno. Un spectacle est proposé à l'ensemble des élèves lors de la matinée de Noël (marionnettes, magies, contes...). Enfin, chaque année est organisée une sortie scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école.

### Sportives

Les élèves du CP au CM2 se rendent à la piscine de Réguiny. Les élèves participent également à des rencontres sportives tout au long de l'année scolaire : cross, jeux collectifs, athlétisme... Le 18 juin 2019, les élèves de cycle 3 participeront aux Jeux Régionaux, organisés par l'UGSEL et les écoles du réseau de Saint-Jean-Brévelay, sur le domaine de Kerguéhenec de Bignan.

### Pastorale et temps de partage

La communauté éducative est très attachée aux temps de partage qui permettent aux enfants de se retrouver régulièrement. Ces différents temps rythment cette nouvelle année scolaire ainsi que des temps de célébration lors de la messe de rentrée, la célébration de l'Avent et la messe de réseau.

## AGENDA

- **Samedi 16 mars 2019** : Repas du RPI à la salle polyvalente de Billio
- **Mardi 5 février** : Carnaval du RPI
- **Vendredi 22 mars** : Portes ouvertes de l'école Sainte-Anne de Guéhenno
- **Vendredi 29 mars** : Portes ouvertes de l'école Notre-Dame de Billio
- **Dimanche 16 juin** : Loto du RPI
- **Samedi 22 juin** : Kermesse du RPI

## APEL du RPI Billio Guéhenno



Au cours de l'année scolaire 2017/2018 l'APEL, en lien avec les chefs d'établissement, a participé à la chorale des enfants à Noël et à la Kermesse des écoles du RPI.

L'APEL a organisé un repas avec une tombola et un loto, qui ont été un vrai succès.

En plus des manifestations habituelles, des ventes de chocolats et de saucissons ont été organisées au cours de l'année. Elles seront renouvelées pour l'année 2018/2019.

Les fonds récoltés lors de ces différentes manifestations vont permettre aux enfants des écoles de profiter de sorties (cinéma...), d'un spectacle de Noël et de cadeaux pour la classe.

Les membres de l'APEL du RPI tiennent à remercier la municipalité de Billio qui sait répondre positivement à leurs demandes et qui a accepté de nous mettre à disposition la salle des fêtes pour les différentes manifestations organisées. Merci aussi aux différentes associations billiotaises qui sont toujours prêtes à nous donner un coup de main.

Cette année, le repas des écoles du RPI et la Kermesse auront lieu à la salle des fêtes de Billio.

Nous remercions également tous les habitants de Billio qui accueillent sans difficulté les différentes opérations menées pour récolter des fonds (Ventes de chocolat, de tickets de tombola, de saucissons...).

Vous êtes parents d'élèves et vous avez envie de rejoindre

une équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter un des membres du conseil d'administration, nous accueillons tous les parents qui souhaitent donner un peu de leur temps pour nous aider dans la bonne mise en œuvre des différentes manifestations organisées.

Cette année, vous pouvez déjà noter dans vos agendas le repas des écoles qui aura lieu le 16 mars à Billio (une vente de tickets de tombola sera proposée) ainsi que la kermesse qui aura lieu le samedi 22 juin, à Billio également. Un loto est programmé le 16 Juin sur la commune de Guéhenno.

Une vente de tickets de tombola aura lieu de janvier à mars, n'hésitez pas à ouvrir votre porte aux petits vendeurs qui vous porteront peut-être chance. Le tirage de la tombola aura lieu durant le repas ; au cours des mois d'avril/mai, une vente de saucissons sera également proposée, n'hésitez pas à vous faire plaisir et ainsi contribuer aux activités des enfants de notre commune.

### Lors de l'AG annuelle qui s'est déroulée le 20 novembre dernier, le bureau a été voté comme suit :

Présidente : Aurélie Le Moine  
 Vice-Président : Arnaud Le Tohic  
 Trésorière : Alexandra Le Marchand  
 Trésorier adjoint : Alexandre Rotiel  
 Secrétaire : Cyril Guillouzo  
 Membres : Pierre Nicolle / Josepha Houel / Delphine Goulard



## ABSR Association Billiotaise du Souvenir et de la Reconnaissance

Fondée en décembre 2017, cette association a pour but de « maintenir le souvenir du sacrifice de nos aînés pendant les guerres et des victimes d'attentats ».



Suite à l'Assemblée Générale constitutive les fondateurs de l'Association Billiotaise du Souvenir et de la Reconnaissance se sont réunis et le conseil d'administration a procédé à l'élection des différents postes prévus par les statuts.

### Le bureau :

Président : Monsieur Auguste Dano  
 Vice-président : Monsieur Jean-Yves Tastard  
 Secrétaire : Madame Isabelle Bréhélin  
 Trésorier : Monsieur Gilbert Goulard

La cotisation est fixée à 10 euros.

Une subvention d'un montant de 100.00 euros a été accordée par la municipalité, pour la création d'une nouvelle association.

# L'Association l'AEP "La Montagne »

Association propriétaire des murs de l'école, l'A.E.P a été créée le 04 mars 1955.

### Activités de l'année :

Suite à la démolition du mur d'enceinte derrière l'école par une voiture le 27 décembre 2016, un devis a été demandé à l'entreprise Xavier Daniel de Guéhenno ; les travaux ont été réalisés en février dernier pour un montant de 2694.00 euros T.T.C.

Les membres de l'association participent chaque année à l'organisation de l'Assemblée du 15 août.

### Le bureau :

Président : Christophe Goulard  
 Vice-président : Joël Granlin  
 Trésorier : Gilbert Nio  
 Secrétaire : Gilbert Goulard  
 Membres : Jean-Luc Grandin, Olivier Lorric  
 Membres de droit : Eugène Le Métayer, Stéphane Gouraud.

## Société de chasse

L'association de chasse qui a été déclarée en préfecture pour la première fois en septembre 1963 par Hilaire Nicolic compte aujourd'hui 24 chasseurs (13 sociétaires, 7 sociétaires hors commune et 4 actionnaires). Nous avons accueilli cette année, 3 chasseurs pour venir renforcer notre équipe : Hubert HAMON de CRUGUEL, Jean-Patrick LE CHEVILLER de GUEGON et Adrien THOMAS de GUEHENNO pour sa toute première saison de chasse.

Ayant pour but la gestion de la faune chassable ainsi que la protection des propriétés et des cultures, nous exerçons notre passion les jeudis, dimanches et jours fériés de 8h30 à 19h00 et de 9h à 17h30 à compter du changement d'heure.

Les battues sont organisées tous les samedis matin entre 8h30 et 12h30 sous la responsabilité d'Hubert LE CALLONNEC, Pierrick ROPERT et Jean-Yves PETIT-PIERRE.



Pour la destruction des nuisibles vous pouvez vous adresser à Jean-Yves PETIT PIERRE, Didier CARO et Lucien LE CLERE.

### Composition du bureau

Président : Claude ETIENNE  
 Vice-Président : Jacques FARRE  
 Trésorier : Jean-Yves TASTARD  
 Trésorier adjoint : Pierrick ROPERT  
 Secrétaire : Jean-Louis ANCEAUX  
 Secrétaire adjoint : Batiste ANCEAUX

L'ensemble des chasseurs de la Société de chasse vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2019.

## Petit Bolide Billiotais

Cette année 2018, le Petit bolide Billiotais a continué sur sa lancée avec 32 membres, autant qu'en 2017.

Deux courses ont été organisées cette saison : le Grand Prix de Billio le 17 Juin avec 62 pilotes aux départs et une manche du championnat de Bretagne le dimanche 29 septembre. Record de participation avec 66 pilotes.

Pour 2019, une manche du championnat de Bretagne est prévue pour le weekend du 28 avril et pour la première fois sera organisée une manche du championnat de France 2019, catégorie Tout-Terrain 1/5 thermique. Cette course se déroulera le samedi 14 et le dimanche 15 septembre.

Les membres et bénévoles du club travaillent actuellement sur la piste pour accueillir cet événement comme il se doit.

Le Club remercie ses bénévoles, ses sponsors et la mairie de Billio pour leur soutien et leur confiance qui nous permettront de recevoir un tel événement pour 2019.



### Composition du bureau

Président : Julien Joubioux  
 responsable TT1/Région Bretagne  
 Vice président : François Legrand  
 Secrétaire : Julien Burnegat  
 Vice secrétaire : Ludovic Granlin  
 Trésorière : Christine Joubioux  
 Vice trésorière : Sylvie Granlin

## Association Billio Matériel

Lors de notre Assemblée Générale du 28 Septembre 2018 l'intégration des « Petits Bolides Billiotais » a été acceptée à l'unanimité. Ils bénéficieront de la gratuité du matériel. L'OGEC n'étant pas pour l'instant officiellement dissoute « Billio Matériel » comporte 6 associations :

1. Paroisse de Billio
2. Société de Chasse
3. Football Club de Billio
4. OGEC
5. Comité des Fêtes
6. Petit Bolide Billiotais

Chaque année, les membres de ces différentes Associations se réunissent en avril, pendant les vacances scolaires, pour entretenir le matériel et nous les en remercions.

Le Comité des Fêtes a acheté cette année du matériel à l'IME de Plumelec. Il mettra à disposition de Billio Matériel deux norvégiennes, qui seront louées 5 euros chacune, et d'autres petits matériels.

Afin de vous servir au mieux, il serait plus confortable pour nous qu'il y ait au minimum une semaine entre la date de votre demande de location et la date d'enlèvement.

### Personnes à contacter :

GALLOPIN Dominique	06 26 41 07 27
BINOIST Adrien	06 42 84 00 91
CARO Fabien	06 78 32 31 20

Nous vous souhaitons à tous une « très bonne année 2019 »

*Le Président Fabien CARO  
et le Bureau*



### TARIF LOCATION MATERIEL

ARTICLES A LOUER	TARIF	TARIFS : articles manquants, perdus, cassés	ARTICLES A LOUER	TARIF	TARIFS : articles manquants, perdus, cassés
<b>plateau : 3,10m - 15kg - 8 à 10 pers // banc : 3,10m - 8kg</b>			Plat inox ovale (plat)		
1 Plateau + 2 tréteaux	l'ensemble	1,00 €	Plat à four rect Inox 24x36	à l'unité	0,20 €
1 banc seul	à l'unité	0,50 €	Plat inox GM ( creux)		0,50 €
<b>COUVERT COMPLET :</b>			Faitout alu diam 26	à l'unité	1,00 €
2 assiettes (1 plate+ 1 creuse)	l'ensemble	0,40 €	Faitout alu diam 34 + couv, + passoire		1,00 €
1 assiette à dessert			Casserole Inox diam 24	0,50 €	sera facturé au prix d'achat
1 fourchette			Casserole alu diam 20	0,50 €	sera facturé au prix d'achat
1 couteau			Sauteuse alu diam 24	0,50 €	sera facturé au prix d'achat
1 grande cuillère			Saladier	0,20 €	sera facturé au prix d'achat
1 petite cuillère			Panière osier (pain)	0,10 €	sera facturé au prix d'achat
1 verre ballon			Cafetière (percolateur) 100 tasses	10,00 €	sera facturé au prix d'achat
<b>LOCATIONS DIVERSES :</b>			Cafetière (percolateur) 60 tasses	5,00 €	sera facturé au prix d'achat
Assiette plate b/c faïence	à l'unité	0,10 €	Frigo GM horizontal(XXXlitres)	15,00 €	sera facturé au prix d'achat
Assiette creuse b/c faïence		0,10 €	Pichet rond	0,20 €	sera facturé au prix d'achat
Assiette dessert b/c faïence		0,10 €	Pichet conique	0,20 €	sera facturé au prix d'achat
Assiette plate b/c Arcopal		0,10 €	Carafe	0,20 €	sera facturé au prix d'achat
Assiette plate transp Pyrex		0,10 €	Louche petite	0,10 €	sera facturé au prix d'achat
Tasse à café / ou Thé ou Chocolat	à l'unité	0,10 €	Louche moyenne	0,10 €	sera facturé au prix d'achat
1 fourchette	à l'unité	0,05 €	Louche grande	0,10 €	sera facturé au prix d'achat
1 couteau		0,05 €	Réchaud à gaz sans bouteille	5,00 €	sera facturé au prix d'achat
1 grande cuillère		0,05 €	Réchaud à gaz AVEC bouteille	10,00 €	
1 petite cuillère		0,05 €	Norvégienne	5,00 €	
Petits verres ordinaires	à l'unité	0,05 €	Barbecue	Prêté	A remplacer
Grands verres ordinaires		0,05 €	Caisse pour monnaie		
Verres à Bière		0,05 €	Trancheuse à pain		
Verre à pied "ballon"		0,10 €	Torchons (à rendre lavés)		
	à l'unité		panier plastique récupéré	servant au transport de la vaisselle	A remplacer
Plat à four Ovale alu 23x32		0,50 €	Caisnes bois(verres,assiettes,...)		
Plat à four rect alu 40x32		0,50 €	Bac plastique pliant		
Plat à four rect alu 23x34		0,50 €	Bac plastique non pliant GM		
Plat à four rect alu 25x39		0,50 €	Bac plastique non pliant PM		

## Comité des Fêtes

Une pensée particulière pour les bénévoles qui nous ont quittés cette année.

Remerciement à Jean-Pierre pour son engagement en tant que président durant ces 3 dernières années.

### FETE DE LA MUSIQUE DU 29 JUIN

Cette fête de la musique fut chargée d'émotion en raison du décès accidentel de Lise : parente, amie, camarade de nombreux Billio-tais, une minute de silence a été observée en sa mémoire.



Malgré un nombre moindre de visiteurs, cette fête fut une réussite. Une programmation musicale particulièrement variée que nous devons à l'association Dans Tous Les Sens que nous remercions pour son travail en amont.

L'organisation des buvettes et des ventes diverses s'améliore à chaque édition ; continuons sur notre lancée.

### ASSEMBLEE DU 15 AOUT



Comme à son habitude, le 14 fut une journée chargée pour les nombreux bénévoles : mise en place des chapiteaux, de la buvette, des tables et des bancs, des jeux,

sans oublier les pluches et ceci toujours dans la bonne humeur.

Pour le 15, nous notons une baisse des repas du midi. Vieillesse des convives ? Durée du repas ? Ce sont quelques explications, mais les personnes présentes ont apprécié comme toujours le repas campagnard



concocté par Martial et se retrouver en famille reste pour beaucoup l'attrait de ce rendez-vous.



L'après-midi les jeux ont attiré de nombreux visiteurs, tandis que les danseurs se sont dégoûti les jambes au son du groupe «Korriganed».

Le soir, la foule a envahi le terrain. Tripes, saucisses frites, casse-croûte, fest-noz avec les groupes Koskerien et Blev Gwenn ont retenu les visiteurs jusque tard dans la nuit.

Le 16 reste pour les bénévoles la journée de détente et de relâchement malgré le travail de démontage et de remise en état du terrain.

### RANDONNEE

Encore plus nombreux cette année, les randonneurs ont parcouru les 4 circuits proposés dont la nouveauté avec le 6 km poussette. Les 9, 14 et 18 km ont enchanté les marcheurs qui ont souligné l'excellent état des



circuits et la beauté des différents parcours, ce qui nous fait une bonne publicité. Les bénévoles ont une fois de plus donné de leur temps pour qu'il en soit ainsi.

Ce fut une belle journée encourageante pour la prochaine édition.

### Composition du bureau

Présidente : Francine Grandin  
 Vice-présidente : Isabelle Bréhélin  
 Trésorière : Christiane Motto  
 Trésorier-adjoint : Fabien Caro  
 Secrétaire : Noëlla Giraud

Le conseil d'administration compte 20 membres  
 Gérard Bréhélin, Bruno Broussier, Serge Ethoré, Christophe Goulard, Roseline Le Breton, Patricia Guimard, Jean-Loïc Joubioux, Ronan Kerleau, Julien Joubioux, Olivier Lorric, Gilbert Nio, Jean-Yves Tastard, Fabienne Danet, Dominique Galoppin, Jean-Luc Le Bouquin

# Anciens combattants

En 2018, les adhérents de la section billiotaise, qui sont au nombre de quatre, ont encore été de toutes les commémorations, tant sur le plan communal les 8 mai et 11 novembre que sur le plan cantonal où les sollicitations ont été nombreuses.

Le mardi 08 mai, la cérémonie s'est déroulée avec la participation des enfants de l'école et de la commission jeunesse. Nous les remercions et les encourageons à revenir chaque année.

Le traditionnel repas à La halte d'Aubin ce même jour s'est déroulé dans une bonne ambiance. Nous rappelons que toute personne désireuse de participer peut s'inscrire auprès du trésorier.

Pour la cérémonie du 11 novembre, Auguste Dano, président de l'association, avait souhaité l'intervention de Gilbert Goulard au monument aux morts. Celui-ci a ému les participants, en évoquant l'histoire de son grand-père disparu lors de la guerre.

En hommage aux Poilus Billiotais disparus pendant la grande guerre, les enfants de l'école ont déposé une gerbe à l'espace arboré et planté un drapeau au pied de chaque chêne.

En novembre, nous nous sommes rendus à l'inauguration de l'espace arboré des communes de Guéhenno et Saint-Jean-Brévelay.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 17 février.



### Le bureau

Président : Auguste Dano

Trésorier : Jean-Loïc Joubioux

Secrétaire : Isabelle Bréhélin

Président d'honneur :

Jean-Luc Grandin

Membres : Fernand Le Gaillard, Jean-Baptiste Nio, Marcel Nio, Yannick Caro, Joël Granlin, Gilbert Goulard, Gérard Bréhélin, Jean-Yves Tastard, Olivier Lorric.

## Chorale du Pays de Saint-Jean

**La chorale du Pays de St-Jean compte cette année 50 choristes.**

Nous avons repris nos répétitions en septembre à raison d'une répétition par semaine, le jeudi soir, à la salle communale. Notre répertoire est composé de chansons de variété, de chansons traditionnelles et de quelques chants classiques. Nous avons la chance d'avoir de nombreux concerts.

L'année dernière, nous nous sommes déplacés à La Trinité-sur-Mer, à l'Île d'Arz et avons organisé 2 concerts : à Locminé et à Sérent, sans oublier la fête de la musique à Billio qui fait toujours « église comble ».

Pour la saison à venir, nous allons chanter à Grand Champ, à Loudéac, à Bignan, à St Jean-Brévelay à la maison de retraite et pour un concert de Noël le dimanche 16 décembre avec la chorale de La Trinité-sur-Mer.

Notre association fonctionne depuis septembre 2017 avec toujours la même envie de progresser dans une ambiance studieuse et chaleureuse à la fois.

Nous vous souhaitons à tous une « Très Bonne Année 2019 ».

Marcelle Allieux, chef de chœur  
Alain Fourquin,  
président de l'association



## Les pistons percés



Nous avons créé l'association en mars 2018.

Après plusieurs manifestations privées, nous avons décidé de créer cette association pour faire découvrir notre passion pour le sport mécanique, mob cross, tracteurs tondeuses, et pour éventuellement initier les plus jeunes à la moto. A chaque manifestation une manche leur est réservée.

Deux manifestations sont organisées chaque année : une course sur prairie (moto), en début d'année, et une course de mobyettes début septembre.

Elles s'organisent de la façon suivante :

- Le matin : essais libres et chrono
- L'après-midi : course en deux manches et finales.



Lors de notre manifestation du 02 septembre, une petite exposition de vieilles mobyettes était présentée aux visiteurs.

Nous profitons de ce bulletin annuel pour remercier chaleureusement les propriétaires de terrains ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association.

### Le bureau

Président : Nicolas Etienne  
Vice-président : Alexandre Pasco  
Secrétaire : Marlène Anceaux  
Trésorière : Annie Etienne.

# Football Club Billiotais

### Une année riche en événements

Accéder à la D3 et créer une équipe B étaient les objectifs clairement affichés de la saison dernière. Une troisième place au classement et l'acharnement de certains joueurs et dirigeants nous ont permis de les atteindre.

Il reste maintenant à concrétiser ces efforts en se maintenant à ce niveau.

Suite au départ de Pascal Rio, l'entraîneur, nous avons sollicité Fabrice Gautier de Bréhan pour prendre les rênes des deux équipes.



Un autre élément indispensable dans l'organigramme du club c'est l'arbitre. Yann Guillo, depuis déjà plusieurs années, s'acquitte de cette tâche avec brio. Son classement dans l'échelle de l'arbitrage en témoigne.

Je tiens ici à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui font du FCB un club actif et un élément essentiel de la vie associative billiotaise.

Le FCB a aussi travaillé cette saison sur la communication. Un nouveau logo, plus jeune, plus dans l'air du temps, où l'on retrouve à la fois l'année de création du club, la référence aux Montagnards et à la Bretagne, a été créé. Réseaux sociaux obligent, une page facebook

### Composition du conseil d'administration

Président : Guénaël Brohan 0663464497  
 Vice-présidents : Alexis Bréhélin et Tristan Bréhélin  
 Trésorier : Jean-Yves Tastard  
 Trésorier adjoint : Jean-Luc Le Bouquin  
 Secrétaire : Jean Guillo  
 Secrétaire adjointe : Wendy Lantrin

Membres : Yann Guillo, Serge Cottard, Clément Joubioux, Marie Pierrat, Adeline Jan, Thomas Guillo, Maxence Bréhélin, Yannick Caro, Marina Thomazic, Gérard Bréhélin.

« Football Club Billio Officiel » a vu le jour, permettant ainsi une meilleure circulation de l'information à destination des joueurs et supporters.

Autres images positives : la rencontre amicale suivie de la traditionnelle galette saucisse avec les résidents du foyer de vie de Plumelec et l'après-midi où se mêlent football et rigolade qui marque la fin de saison.

Pour bien fonctionner un club a besoin d'argent et comme dit le vieil adage « aide toi, le ciel t'aidera ». Aussi, le FCB n'hésite pas à organiser toute l'année des festivités dont les bénéfices alimentent la trésorerie.

Cette année, le concours de palets, malgré la pluie, a été un succès. Il sera reconduit l'année prochaine.

Le concours de belote a vu une bonne participation. Le prochain aura lieu le 22 février.

Pour la première fois nous avons organisé un repas avec animation. Le succès a été au rendez-vous. L'expérience sera renouvelée le 2 mars.



## Football Club Billiotais



Cette image d'un club dynamique n'est sûrement pas étrangère à l'implication de nos sponsors le bar l'Oasis et Billio TP qui nous ont offert deux magnifiques jeux de maillots. Je les remercie particulièrement sans oublier les annonceurs du calendrier.



Consciente du travail accompli, la municipalité ne manque pas de nous accompagner, en particulier en apportant les équipements nécessaires à la pratique, dans de bonnes conditions, du football.

Cette année, les pare-ballons ont été changés et, suite aux effractions et vols à répétition que nous avons subis, une alarme a été installée dans les vestiaires.

Merci au conseil municipal pour son implication.

Je terminerai en présentant à tous au nom du FCB mes vœux de bonne et heureuse année 2019.

*Guénaël Brohan*



# Association Dans Tous Les Sens

*Une école en progression et encore des projets*

### ECOLE DE MUSIQUE

L'augmentation de nos effectifs se confirme d'année en année puisque le nombre d'adhérents s'établit aujourd'hui à cent-quarante. Les différents cours n'ont pas changé : éveil musical pour les enfants (3-5 ans et 5-7 ans), piano, guitare, batterie, violon, accordéon diatonique, saxophone, bombarde, formation musicale, chant choral... et les adultes sont toujours aussi nombreux à découvrir la musique avec nous, même s'il s'agit d'une première expérience. N'oublions pas non plus les Arts Plastiques qui sont une des particularités de notre association. Nous accueillons cette année deux nouveaux professeurs Emmanuel Frogerais (guitare) et Claire Raquin (formation musicale, piano et groupe vocal).

L'allongement du temps de cours proposé l'an passé a été bénéfique, apportant un meilleur confort de déroulement aux cours, et le concert de fin d'année a montré de très grands progrès parmi les élèves (celui de cette année aura lieu le 11 ou le 25 mai à Bignan). Nouveauté aussi l'an passé, un grand pique-nique de fin d'année qui a rassemblé de nombreux adhérents et a donné lieu à une scène ouverte sympathique.

Un premier groupe de pratique collective a régulièrement travaillé et s'est déjà produit en concert lors de la fête des coquelicots à Camors. Ses répétitions ont repris et au moins un autre groupe est en cours de constitution. Pour faire suite à ces initiatives, nous nous fixons l'objectif d'organiser deux soirées scènes ouvertes au premier semestre 2018, où nos élèves pourront s'essayer au jeu en public et où tous les musiciens débutants ou confirmés seront les bienvenus. Des ateliers d'une demi-journée pour permettre des rencontres entre musiciens sont aussi en projet.

Concernant le groupe de Chant Choral, il a fait une prestation remarquée à la fête de la musique de Billio. Claire Raquin a repris la direction de ce chœur avec succès et les séances se déroulent dans la bonne humeur, toujours sur un répertoire résolument moderne et éclectique. Il est toujours possible



à tout moment de venir s'essayer et adhérer si le cœur vous en dit.

### FETE DE LA MUSIQUE : Une réussite, comme d'habitude.

Nous avons le plaisir d'avoir une nouvelle fois pu apporter notre contribution à la fête de la musique. La programmation n'est jamais facile, car il faut réussir à « balayer » le plus grand nombre de styles musicaux possibles. Et si les groupes de rock sont légions, il n'en est pas forcément de même pour les autres. Nous sommes fiers de pouvoir toujours trouver des artistes de qualité qui acceptent de venir jouer gratuitement. Nous sommes la dernière fête de ce type avec celle de Saint Allouestre !

Cette année encore, chaque scène a eu son public et le déplacement d'une buvette a permis que la scène « musiques variées » ait enfin des spectateurs. Dommage cependant que le Fest Noz ait connu un moindre succès que les autres années... Dès la première réunion du comité des fêtes qui a suivi de nouvelles idées apparaissaient déjà pour améliorer encore le dispositif. Gageons que l'édition 2019 sera encore meilleure !

### Dans Tous Les Sens c'est aussi :

- Les interventions d'une musicienne diplômée dumiste au sein des écoles en partenariat avec CMC.
- La fête de la musique de Billio en collaboration avec le Comité des Fêtes
- L'animation de lotos.
- La location de matériel de sonorisation, d'éclairage, d'un podium mobile et d'un groupe électrogène.

**Contacts : 06.63.25.43.78 ou [assodtls@laposte.net](mailto:assodtls@laposte.net)**





## ADMR de Plumelec : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

L'association locale ADMR de Plumelec est gérée par un groupe de bénévoles. Ils sont à l'écoute de la population pour identifier ses besoins.

L'action de l'association contribue :

- Au bien-être à domicile pour tous
- Au développement ou au maintien de l'autonomie des personnes aidées
- A la création d'emplois de proximité
- A l'animation locale

L'ADMR de Plumelec intervient sur les communes suivantes : Plumelec, Billio, Bignan, Buléon, Guéhenno, Plaudren (sauf le service de soins) et Saint-Jean-Brévelay.

**Ses locaux se situent rue du Capitaine Marianne à Plumelec, au sous-sol de la résidence autonomie, La Peupleraie.**

L'association ADMR de Plumelec propose des services spécifiques :

### 1. LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nous offrons des services à domicile à des publics différents : de la personne âgée, en passant par les personnes malades ou handicapées. Les intervenant(e)s, au nombre de 14, les secondent dans les actes simples de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, aide à la toilette, aide aux transferts.

Pour les personnes âgées, des prises en charge sont possibles par les caisses de retraite, les mutuelles et aussi par le conseil départemental avec l'aide personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale.

Pour les personnes handicapées, des aides sont aussi envisageables, notamment avec la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Ces services permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées.

### 2. LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Ce service intervient, sur prescription médicale, auprès de personnes malades et/ou dépendantes. Il dispose de 30 places sur les communes de Bignan, Billio, Buléon, Guéhenno, Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay. Il vise au maintien à domicile des personnes, tant que leur situation médicale, sociale et environnementale le permet.

Il propose :

- Une prise en charge globale des personnes par le biais d'un plan de soins individualisé
- La coordination des différents intervenants (infirmiers libéraux, pédicures, aides à domicile)

Il garantit :

- La qualité et la continuité des soins
- Le secret professionnel.

L'infirmière coordinatrice organise les interventions des 8 aides-soignants salariés du service.

Les frais afférents aux soins sont intégralement supportés par les caisses d'assurance maladie.

Depuis plusieurs années, le SSIAD est entré dans une démarche d'amélioration continue de la qualité ; ayant à cœur d'assurer des prestations de qualité, en adéquation avec les besoins des personnes aidées.

Le SSIAD de Plumelec conjointement avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy propose une prestation qui s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué.

Des assistantes en soins de gériatrie (aides-soignantes ayant suivi une formation spécifique) proposent, à domicile, des séances de réhabilitation, organisées par une ergothérapeute.

Ces séances ont pour but de maintenir les apprentissages de la personne, d'apporter un soutien aux familles et de trouver des relais à l'issue de la prise en charge.

Pour en bénéficier, les personnes doivent fournir une prescription médicale.

Depuis juin 2018, le service est entré en expérimentation d'une psychologue en SSIAD : Elodie Le Nivet intervient désormais auprès de nos patients, de leurs aidants et des aides-soignants.

A compter du 1er janvier 2019, le service adopte la télégéestion qui permettra l'optimisation du suivi des patients.

### Comment nous joindre ?

#### - Pour le service de soins à domicile (SSIAD) et l'équipe mobile mémoire

Rue du Capitaine Marianne, 56420 Plumelec  
Tel : 02.97.42.30.05 - ssiadplumelec@admr56.com

- Lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H
- Mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H
- Mercredi : de 8H30 à 12H30

#### - Pour le service d'aide à domicile

Rue du Capitaine Marianne, 56420 Plumelec  
Tel : 06.88.87.52.24 - plumelec@admr56.com  
Une permanence est assurée au local de l'ADMR :

- Mardi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30
- Jeudi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30

#### - Présidente de l'association :

Mme Gisèle Nédic : 02.56.63.53.24

## Souvenir Français



Sur les quinze derniers mois, le Comité du Souvenir Français du secteur de Saint-Jean-Brévelay aura

été très actif sur le terrain avec des activités différentes : représentation aux cérémonies commémoratives (21 sorties), quatre interventions chez les scolaires, installation de l'exposition de 14-18 dans les communes de Moréac, Séné, Locminé et Saint-Jean-Brévelay et mise en place des espaces arborés avec la symbolique de planter un arbre pour dix Poilus morts dans cinq communes : Billio, Plumelec, Saint-Allouestre, Guéhenno et Saint-Jean-Brévelay.

Bignan avait été la première commune à planter ses arbres en novembre 2015, suivie de Plumelec en février 2017, au bois de Trévausan où a été ajoutée cette année la croix de ce village. Saint-Jean-Brévelay, le 30 novembre 2018, a bénéficié d'un très beau temps pour planter ses douze arbres dans lesquels étaient accrochés les noms des 111 Poilus de la commune, avec une symbolique respectée car il y avait la présence de 12 drapeaux. Merci à ceux qui se sont déplacés. Le lâcher de 12 pigeons par les enfants fut très apprécié par ceux-ci et aussi par l'ensemble des présents.

Cette initiative du Comité a peut-être été la seule en France. Il a été planté 81 arbres pour 810 Poilus afin que l'on se souvienne de tous ces enfants de la Patrie qui ont laissé leur vie pour que nous vivions aujourd'hui dans un pays libre.

Le Comité a porté un grand intérêt à la participation des enfants à ces différentes activités par leur présence aux expositions et à la



mise en place des espaces arborés ; c'est par eux aujourd'hui et dans les années à venir que passera le devoir de mémoire. La présence des 400 enfants, accompagnés de leurs enseignants, a été à la hauteur de l'initiative du Comité qui les en remercie.

Il en a été de même pour la présentation de l'exposition que plus de 600 enfants ont visitée, dont huit classes de troisième et douze de primaire. Ils se sont imprégnés de la vie des Poilus pendant cette triste guerre ; d'ailleurs le nombre de questions posées par les enfants a prouvé l'intérêt qu'ils avaient de

parfaire leurs connaissances.

Pour ma part et avec mes collègues, c'est un centenaire exceptionnel que nous avons vécu. En y consacrant un peu de temps, on aura partagé le devoir de mémoire avec plus de 1100 enfants.

*Le Président du Comité du secteur : Jo DREANO*





## Association Don du Sang Saint-Jean-Brévelay

En 2018, l'Association Pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) s'est réunie à 4 reprises pour préparer les 6 collectes sur le secteur, à Bignan, Plumelec et Saint-Jean-Brévelay. A noter que pour la première fois, une collecte a eu lieu à Guéhenno le 20 février. A cette occasion d'ailleurs, les services de la Poste ont « marqué des points » en distribuant les courriers que nous avons préparés après la date de la collecte !

A ce jour (02/11), sur les 5 collectes qui ont eu lieu, l'EFS espérait 320 donneurs et nous en avons accueilli 321 dont 19 premiers dons. Nous espérons que la dernière de l'année 2018, programmée le lundi 31 décembre à St-Jean de 9 h à 12h, aura su répondre aux attentes de l'EFS et des malades.

L'Association de Josselin a mis en place un service de co-voiturage vers Vannes pour les donneurs de plasma – le don de plasma ne se faisant qu'en Maison du don – et nous lançons l'appel aux candidats de notre secteur qui souhaitent y participer. Ils sont invités à me contacter pour de plus amples précisions ( jours, horaires).

**A CHAQUE INSTANT  
QUELQU'UN QUELQUE PART A BESOIN DE SANG  
SOYEZ LA POUR LES AUTRES, DONNEZ VOTRE SANG,  
PARTAGEZ LA VIE.**

*Le président : J,JO RUBEAUX  
mail jeanrubeaux@yahoo.fr*



### Les dates des collectes 2019 sont les suivantes :

- . Mardi 7 mai et mardi 1er octobre à Plumelec
- . Mardi 27 août à Bignan
- . Jeudi 7 mars, lundi 8 juillet et vendredi 27 décembre à St-Jean.



## La Claie Sans Frontières

Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de St-Jean (ex-canton) et la commune de Plaudren.

Le comité compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale est fixée à 15 €.

En mai dernier un groupe de 60 participants dont 15 jeunes a fait le voyage à Botley.



**Si vous aussi, vous souhaitez participer  
à ces échanges très enrichissants,  
n'hésitez pas à contacter :**

Luc Laudrin, président : 02.97.45.96.46  
Michel Trébossen, secrétaire : 02.97.44.43.98

## Cercle Celtique Gallo-Breton TAL-OUZ-TAL



Encore une saison très riche au sein de Tal-ouz-tal !

- Création de Résist'dañs, un spectacle sur le thème des bals clandestins pendant la seconde guerre mondiale qui a remporté un vif succès !

- En matière de championnat, participation au Tradi'deiz à Vannes et à Meliaj à Saint-Brieuc.

Accueil pour 5 jours des « Chettas de la Vöge », groupe de Xertigny avec lequel nous avons ensemble animé le Festival des artisans d'art à Lizio le 12 Août.

- Participation d'une délégation à l'Européade au Portugal (Viseu) fin juillet pour 12 danseurs et ados qui se sont joints au groupe de Morlaix.

- Organisation d'un premier vide-grenier à Saint-Jean Brévelay début juillet.

- Chez les enfants et ados, c'est le spectacle « Un petit cordonnier » qui a été présenté à Sarzeau le Mai dernier. Et pour la 2ème année, une création du groupe « Ados » qui a connu un grand succès ! Une bonne troupe de jeunes très motivés qui aimeraient néanmoins voir d'autres enfants ou ados venir les rejoindre ...

### Activités saison 2018/2019

- Cours pour enfants (débutants et confirmés) de 5 à 13 ans, le mercredi à Guéhenno 14h30 et 15h30)

- Cours pour ados, le vendredi à 18h30.

- Répétitions du Cercle celtique adulte, le vendredi à 20h15 (Plumelec, Saint-Jean Brévelay, Cruguel, Guéhenno ...). Année sabbatique en matière de championnat.

- Reprise des cours de broderie et divers ateliers avec les enfants (culinaire, jeux de piste, ...)

- Mise en place d'un service de location de costumes traditionnels pour réunions familiales, photos etc ...



**Pour plus d'infos :** [cc.talouztal@gmail.com](mailto:cc.talouztal@gmail.com)  
06-67-17-94-92 (site internet en refonte)

### TAL-OUZ-TAL RECRUTE !!!

Un Cercle celtique n'est pas réservé à une élite ... c'est avant tout une grande famille ! toutes les personnes intéressées par l'association, en tant que musicien, danseur, chanteur, couturier... sont les bienvenues.



### Composition du Conseil d'Administration :

- Présidente :  
Florence Lucas (Sérent)
- Vice-présidente :  
Marie Courteille (Ploërmel)
- Trésorier :  
Bertrand Le Cunff (Colpo)
- Trésorière adjointe :  
Stéphanie Gledel (St Jean B),
- Secrétaire :  
Laëtitia La Page (Bignan)
- Secrétaire adjointe :  
Pauline Brulé (Cruguel)

## Service Culture Centre Morbihan Communauté

### *Festival Contes en Scène - Cie Théâtre du Merle blanc – Billio*

Pour cette quatrième édition, le festival Contes en scène qui s'est déroulé du 18 au 26 octobre 2018 a attiré **1275 spectateurs**. Désormais programmé tous les ans au mois d'octobre pendant les vacances scolaires, ce festival connaît un succès grandissant, avec des **spectacles qui invitent à plonger parmi les mots et les histoires**.

L'édition 2018 était riche, avec une programmation aussi variée que l'année passée, avec 10 spectacles et 17 représentations répartis sur 9 communes du territoire. Les spectateurs ont suivi l'imaginaire des conteurs, captivés par leurs histoires, tantôt drôles, tantôt poétiques.



La Compagnie Théâtre du Merle blanc a présenté son spectacle « Kaléidoscope » à Billio le lundi 22 octobre devant 177 spectateurs. À partir d'objets cachés dans des tiroirs, la conteuse Christine Burnet imagine avec la complicité des enfants, plusieurs histoires inédites. Boutons, dentelles, cailloux, petites broches, chapeau et autres objets ont ainsi donné vie à des histoires... vraiment insolites !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



### *Atelier créatif – initiation à la mosaïque en novembre*

Le service actions culturelles de Centre Morbihan Communauté proposait un atelier initiation à la mosaïque organisé dans le cadre des ateliers créatifs.

Guidés par la mosaïste Sylvie Guirois, les participants sont venus partager un moment convivial autour de la mosaïque. Outils en main, ils ont coupé, assemblé, collé les tesselles, en jouant avec les couleurs et les matériaux !

Tout un art !



## La guerre 14-18

### L'armistice de 1918

Voilà déjà un siècle que l'armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats de la première guerre mondiale.

Après quatre interminables années de bruit et de fureur, les armes se sont tues sur le front.

Depuis Compiègne où l'Armistice a été signée le 11 novembre, un grand soupir de soulagement traverse la France. La Grande Guerre aura fait 1 400 000 morts en France.

Le Morbihan aura perdu 25 000 de ses Poilus, notre commune 36 des siens, laissant derrière eux, enfants, femmes, mères et pères.



### Monsieur Etienne Joseph, né le 30 juillet 1883 à Plumelec.



Il habitait le village de Pratanigo en Billio lorsque la guerre a été déclarée.

Il a été incorporé le 30 août 1914 au 2ème régiment d'infanterie Coloniale. Il avait alors 31 ans.

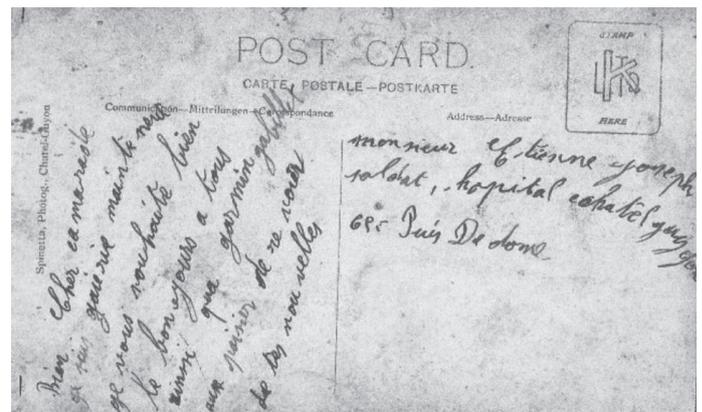
Il fut atteint de gaz asphyxiants à Verdun le 29 septembre 1917 et resta hospitalisé dans les hôpitaux de Roanne et Chatel-Guyon.

Souffrant d'emphysème pulmonaire il a été démobilisé le 18 mars 1919.

En 1922, il se maria avec Marie-Joséphine Le Meur ; ils eurent cinq enfants, deux filles et trois garçons, tous nés à Pratanigo.

Fatigué et gardant des séquelles de la Grande Guerre, il décéda en 1939 à l'âge de 56 ans.

Voici une carte postale qu'il envoya lors de sa convalescence à l'hôpital de Châtel-Guyon dans le Puy-de-Dôme.



### Jean-François Goulard, né à Billio en 1878, fut porté disparu en 1916 à Chaulnes dans la Somme.



Le 11 novembre 1918, Marie Josèphe Aubin, épouse de Jean-François Goulard, va au champ pour l'arrachage de betteraves. Elle est accompagnée de sa fille Marie, 8 ans, et de son fils Jean, 6 ans, ainsi que de quelques journaliers.

A 11 heures les cloches de l'église se sont mises à sonner ; elles signifiaient la fin de plus de quatre années d'une guerre horrible.

Jean et Marie ont vu leur maman pleurer ; ils ne comprenaient pas pourquoi tant de larmes.

Au départ de leur papa pour la guerre, les enfants n'avaient que quatre et deux ans. Cela faisait tout juste 25 mois que Jean-François avait été déclaré « tué à l'ennemi », le 11 octobre 1916, dans la bataille de la Somme devant Chaulnes. Marie-Josèphe pleurait son mari qui ne reviendrait pas : « Mort pour la France ». Seulement six années de vie commune sur la ferme de Trévas, ce fut bien court.

Jamais papa ne m'a parlé de son père, ni d'ailleurs de ses trois années passées prisonnier en Autriche.

**« N'oublions jamais ce qu'ont fait tous ces hommes pour que nous soyons libres. »**

*Gilbert Goulard.*

# La guerre 14-18

## Le monument aux Morts



« Le champ du moulin ». Pourquoi ce nom ? Tout simplement car dans l'angle, en contre-bas, il y avait un moulin à eau appartenant au comte de Maupéou, celui-ci également propriétaire des terres de Trévas. Dans le pignon de ce moulin, une énorme pierre rectangulaire de plus de sept tonnes. Monsieur de Maupéou fit don de celle-ci à la commune pour en faire le monument aux morts.

Il aura fallu cinq jours, des hommes très courageux et quelques paires de bœufs en 1925, pour extraire le bloc de pierre et le hisser jusqu'au bourg. Toute la population mit la main à la pâte pour élever cette dalle et honorer ses chers disparus.

Les noms des 36 Billiotais morts pour la France y seront gravés, 20 ans plus tard ceux de la seconde guerre mondiale et quelques années après ceux de la guerre d'Algérie.

*Gilbert Goulard.*



## « Des chênes rouges en mémoire des 36 poilus »

En octobre 2017, la municipalité, en collaboration avec le Souvenir Français, les enfants des écoles et les Anciens Combattants, a inauguré l'espace arboré, non loin du stade de foot.

Pour ne pas oublier : 4 chênes rouges d'Amérique ont été plantés, représentant nos 36 Billiotais morts pour la France.

« Le devoir de mémoire, il faut en faire un projet à partir d'une idée et se donner les moyens d'aller au bout de celui-ci »... a rappelé Jo Dréano, le président du Souvenir Français.



# La guerre 14-18

### La vie dans les tranchées

La vie dans les tranchées a été horriblement dure : le danger permanent, le froid hivernal, les rats, les poux, les odeurs nauséabondes, l'absence presque totale d'hygiène et le ravitaillement mal assuré, ainsi que la pluie et la boue, qui ont été de grands ennemis pour les soldats.

L'enfer des tranchées reste difficilement imaginable: les combats sporadiques, les gazages, les pilonnages toujours plus violents, les attaques au lance-flammes mais surtout la peur, omniprésente.

*"Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes et nous l'avons fait",* écrira l'académicien Maurice Genevoix, alors étudiant précipité dans la guerre de tranchées.

Trous d'obus aménagés et reliés par des fossés creusés par les soldats, les tranchées étaient le théâtre de l'horreur, de l'attente de la mort. Malgré la peur, les poux, les rats, la boue et le froid, elles étaient aussi un monde de camaraderie, d'une solidarité sans faille entre soldats d'une même unité qui trouvaient le réconfort dans les plaisanteries, les chansons ou les lettres écrites à leurs familles.

Les Poilus, baptisés ainsi parce qu'ils ne pouvaient ni se laver, ni se raser, restaient un mois dans les tranchées avant d'être relevés et envoyés à l'arrière où ils pouvaient manger chaud, à leur faim et dormir au sec.

Leur emploi du temps était toujours le même. Le jour, ils dormaient ou se reposaient. Les activités hors de la tranchée étaient très limitées parce que risquées. Des tireurs isolés, embusqués, tiraient sur tous ceux qui osaient abandonner la protection de la tranchée.

La nuit, en revanche, tout s'animait. Les troupes profitaient de l'obscurité pour transporter les munitions, les rations et les provisions à travers le réseau de couloirs. Une fois les activités nocturnes terminées, les soldats regagnaient leur position et attendaient patiemment et en silence le lever du soleil. Des bombardements intenses avaient souvent lieu à l'aube ou au crépuscule. C'était en général le meilleur moment pour attaquer.

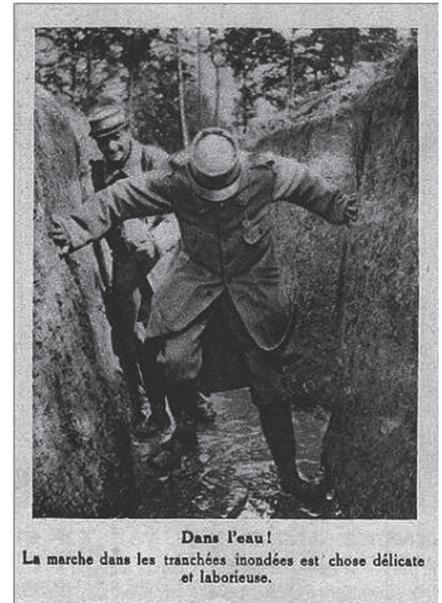
La vie quotidienne du soldat est divisée en deux parties inégales :

- **Celle où tout lui est imposé**, corvées, patrouilles et travaux. La corvée était souvent le transport d'un

matériel : rondins, sacs à terre, claies, gabion, kilomètres de caillebotis, rouleaux de barbelés, hérissos, réseaux brins, chevaux de frises.

- **Celle qu'il peut se réserver.** Pendant les temps libres, certains fabriquaient des objets. L'artisanat des tranchées inspira beaucoup d'horreurs, fabriquées à l'arrière par des récupérateurs sans scrupules. Les objets qu'ils fabriquaient étaient revendus par la suite. Des tranchées était sortie un véritable artisanat de guerre

Chaque jour, les Poilus recevaient des colis de leur famille, remplis de nourriture et de vêtements, mais surtout de jambons et de saucissons d'origine locale, de pâtés, de rillettes et de confits grasement fabriqués à la ferme, mais aussi de gâteaux. Tous ces cadeaux, les Poilus les partageaient avec leurs confrères de tranchées.



Dans l'eau!  
La marche dans les tranchées inondées est chose délicate et laborieuse.





*Rue de la forge*



*Les bénévoles*



